

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 769 - FÉVRIER 2025

COMPRENDRE

FAUT-IL REPENSER LA PAUVRETÉ ?

EXPLORER

LES INVISIBLES
DE CALAIS

INNOVER

ACCUEIL : LE CHOIX
DE LA NON MIXITÉ



Secours
Catholique
Caritas France



06



31



14



28

04 RÉAGIR

Le Pacte mondial migrations au point mort

06 INNOVER

Accueil : le choix de la non mixité

11 DÉBATTRE

L'action humanitaire est-elle une ingérence ?

14 COMPRENDRE

14 **Enquête.** Faut-il repenser la pauvreté ?

22 **L'entretien :** Jean-Benoît Dujol « Objectiver la pauvreté permet une solidarité plus équitable »

26 **Ici et là-bas.** Planète : comment mesurer la pauvreté ?

27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

Andrei Nicolae. Ouvrir les possibles

31 EXPLORER

Les invisibles de Calais

38 POINT DE VUE

Mayotte : un Noël après Chido

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

Simplement pauvre

**RÉ-
SOLUTIONS**

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France* : 106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Président et directeur de la publication :
Didier Duriez

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Djamila Ould Khettab (5239)
Benjamin Sèze (5239)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)
Véronique Bliard (5200)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Correction :
Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 44 252 exemplaires.

Dépôt légal : n° 119 942

Numéro de commission paritaire :
1127 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Xavier Schwebel / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



ÉLODIE PÉRIOT / SCSF

ÉDITORIAL

MIEUX (RE)CONNAÎTRE LA PAUVRETÉ

PAR **MATHILDE NUGUE** RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ANALYSE DES
PAUVRETÉS ET DES TERRITOIRES AU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE

“

LA LUTTE CONTRE LA
PAUVRETÉ DOIT ÊTRE
AU CŒUR DE L'ACTION
PUBLIQUE, ET LA
RECONNAISSANCE DE
L'ENSEMBLE DE SES
FORMES DOIT ÊTRE LA
PREMIÈRE ÉTAPE POUR
EN VENIR À BOUT.

”

Si la pauvreté n'est pas une nouveauté, elle s'est en revanche, ces dernières années, installée, aggravée et intensifiée. En France, avec un taux de pauvreté de 14,4 % en 2022, 9,1 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté établi à 1 216 euros par mois (pour une personne). Mais en réalité, la pauvreté touche une part bien plus grande de la population. Car appréhender ce phénomène uniquement d'un point de vue monétaire revient à n'envisager que la face émergée de l'iceberg. De fait, la pauvreté est bien plus complexe. Elle englobe tout un ensemble de privations, qu'elles soient matérielles, sociales, ou encore d'accès aux droits, à la culture ou à l'éducation. En outre, elle touche des personnes de toutes générations et de tous horizons.

Le Secours Catholique en fait le constat chaque année avec son rapport annuel « État de la pauvreté en France », réalisé à partir du vécu des personnes rencontrées quotidiennement par l'association. La pauvreté est un phénomène pluriel, multidimensionnel et parfois invisible. Elle nécessite une évaluation fine prenant en compte non seulement les ressources monétaires, mais également les éléments affectant nos capacités à mener une vie digne : regard de la société, isolement relationnel, manque d'autonomie pour mener une vie choisie...

Si les mécanismes sociaux et sociétaux d'exclusion sociale sont largement documentés depuis plus d'une décennie, il s'agit désormais pour les pouvoirs publics de s'entendre sur une définition et une reconnaissance partagées de la pauvreté pour lutter efficacement contre ses causes. Reconnaître et mesurer globalement la pauvreté contribuerait en profondeur au changement de regard de la société sur les plus pauvres et permettrait la déconstruction des débats publics et discours politiques stigmatisants, qui véhiculent l'idée selon laquelle la pauvreté serait le résultat de choix individuels.

La lutte contre la pauvreté est un défi qui nous engage toutes et tous. Reconnaître ses multiples visages, en mesurer les réalités sous toutes leurs formes, et mettre en place des politiques publiques inclusives et efficaces sont des priorités pour avancer vers une société plus juste et solidaire. La pauvreté n'est pas une fatalité : elle est avant tout le reflet de nos choix collectifs. Pour le Secours Catholique, la lutte contre la pauvreté doit être au cœur de l'action publique, et la reconnaissance de l'ensemble de ses formes doit être la première étape pour en venir à bout. C'est dans ce sens que l'association mène avec ATD Quart Monde et l'Insee, des travaux en associant la parole des personnes concernées. ■

LE PACTE MONDIAL MIGRATIONS AU POINT MORT

Six ans après l'adoption du Pacte mondial pour des « migrations sûres, ordonnées et régulières » par les États membres de l'ONU à Marrakech en 2018, force est de constater que ce texte qui avait été un signal fort en faveur des droits des migrants, est insuffisamment mis en œuvre. Pire : on note un recul quant au respect des droits de ces derniers.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

— L'absence de stratégie d'implantation du Pacte dans les États signataires

Le Pacte mondial migrations (PMM), bien que non contraignant, devait être mis en œuvre dans les législations de chaque État signataire *via* des stratégies d'implantation concrètes. Or on constate aujourd'hui un manque d'efforts des pays du Nord pour le faire avancer. Ceux-ci délèguent en grande partie cette responsabilité aux pays du Sud, conditionnant leur aide au développement à une gestion restrictive des flux migratoires. En France, aucune avancée notable n'a été enregistrée, et du côté de l'Union européenne, le récent "Pacte sur la migration et l'asile" n'y fait que peu ou pas référence.

— Des migrants de plus en plus criminalisés

Alors que le PMM reconnaissait la « *contribution positive des migrants* » dans les sociétés d'accueil, les discours publics actuels sont marqués par une criminalisation et une déshumanisation croissante des personnes migrantes. Elles sont érigées en boucs émissaires responsables de problèmes sociétaux plus vastes.

— Un recul sur l'accès aux services de base

Le PMM prônait le droit pour les migrants d'accéder aux services de base tels la santé, l'éducation et l'hébergement. Or en France, ces droits fondamentaux sont régulièrement bafoués, notamment aux frontières. En 2023, plus de 70 % des migrants accompagnés par le Secours Catholique ont fait état d'obstacles à l'accès aux soins de santé.

REPÈRES

281 MILLIONS



C'est le nombre de migrants dans le monde en 2020, soit 3,6% de la population mondiale. Sur les 20 principaux "flux migratoires" entre deux pays, 12 concernaient des pays frontaliers ou relativement proches (exemple : Afghanistan vers Iran ou Pakistan).

8 600

personnes sont mortes ou ont disparu au cours de leur parcours migratoire en 2023, ce qui en fait l'année la plus meurtrière pour les migrants.

Source : Organisation internationale des migrations – ONU

+ Le lien admis entre changements climatiques et migrations...

L'objectif 2 du PMM reconnaissait la nécessité de protéger en particulier les migrants qui fuient leur pays en raison de changements climatiques et de causes environnementales. Depuis, il est largement admis dans la communauté internationale que les changements climatiques ont un impact sur la mobilité humaine.

— ... mais sans avancées sur cette question

Cependant, les progrès juridiques concernant la reconnaissance des migrants environnementaux restent trop faibles. Par ailleurs, les engagements visant à réduire les causes profondes des migrations forcées, notamment en limitant les émissions de gaz à effet de serre, demeurent largement insuffisants¹. ■

¹ Rapport du GIEC : bit.ly/giec



NOTRE ALTERNATIVE

PAR **MARIE LOBJOY**, CHARGÉE DE PLAIDOYER MIGRATIONS INTERNATIONALES
AU SECOURS CATHOLIQUE

REVENIR AU PACTE ET PASSER DES DISCOURS AUX ACTES

« **E**n décembre 2018, l'adoption du Pacte mondial migrations (PMM) avait été un signal fort en faveur des droits des personnes migrantes, offrant un cadre de coopération interétatique prometteur. Malheureusement, les politiques actuelles trahissent cet engagement : la montée du populisme d'une part, et de la défiance à l'égard du multilatéralisme d'autre part, sont des barrières à l'application du PMM. Pour le Secours Catholique, la migration est une contribution positive pour les pays d'accueil. Il devient urgent de le reconnaître, tout comme il est urgent de mettre en place des voies sûres et légales

de migration dans le respect des droits fondamentaux des personnes tout au long de leur par-

“
NOUS APPELONS
ÉGALEMENT À UNE
RECONNAISSANCE
JURIDIQUE DES MIGRANTS
ENVIRONNEMENTAUX
”

cours. Une telle politique permettra non seulement de sauver des vies, mais également de s'assurer que les personnes migrantes puissent se déplacer et vivre dans des

conditions dignes. Nous appelons également à une reconnaissance juridique des migrants environnementaux dans un cadre protecteur. Enfin, les États doivent prendre en compte la société civile dans leurs stratégies de mise en œuvre du Pacte. Le Secours Catholique fait partie d'un groupe réunissant une cinquantaine d'organisations¹ à travers le monde, afin de porter plus fort la nécessité de politiques migratoires fondées sur les droits humains. Nous suivrons donc de près l'examen mondial du PMM l'an prochain, en 2026. » ■

¹ www.csactioncommittee.org

DROIT DE SUITE

LOGEMENT : RECOURS CONTRE L'ÉTAT

Le Secours Catholique et ses partenaires ont obtenu en août dernier une victoire juridique majeure au terme d'une année de procédure : le Conseil d'État a annulé une partie du décret ministériel abaissant les normes de salubrité de locaux d'habitation, publié en 2023. Il ne sera finalement pas permis de mettre en location à usage d'habitation des caves, des micro-lo-

gements, des appartements en sous-sol sans ouverture latérale ou avec une hauteur sous-plafond de 1m80 sans être considéré comme un marchand de sommeil.

En 2025, le Secours Catholique continue sa mobilisation pour un accès au logement digne. Aux côtés de 40 associations engagées dans la lutte contre le mal-logement, l'association lancera en février un re-

cours contre l'État français pour « non-assistance à personnes mal-logées ». La situation est critique : 6 000 personnes dont 2 000 enfants dorment à la rue faute de place en hébergement d'urgence et plus de 100 000 foyers mal-logés, reconnus prioritaires et en attente d'un logement social depuis plusieurs années, n'ont toujours pas été relogés. ■ **D.O.K.**



LE CHOIX DE LA NON-MIXITÉ

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB** - PHOTOS : **ANTHONY MICALLEF**

Créer des espaces non mixtes pour mieux accueillir et répondre aux besoins spécifiques des femmes sans domicile fixe, de plus en plus nombreuses et dont beaucoup ont été victimes de violences du fait de leur situation précaire. C'est l'expérience conduite par plusieurs équipes d'accueil de jour du Secours Catholique – Caritas France.

Les femmes à la rue sont beaucoup plus exposées aux risques de violences que les hommes et celles qui s'y trouvent depuis plus d'une année ont subi au moins un viol. C'est l'une des conclusions d'un rapport sénatorial sur la situation des femmes sans abri, rendu public en octobre dernier. D'après ce rapport, elles sont environ 3 000 à passer la nuit dehors. Un chiffre en deçà de la réalité, assurent les associations de lutte contre l'ex-

clusion, car les femmes à la rue adoptent des « stratégies d'invisibilité », ce qui rend difficile leur recensement. Nombre d'entre elles se cachent dans les halls d'immeubles, d'hôpitaux ou d'aéroports, ou marchent toute la nuit pour échapper aux agressions physiques ou sexuelles. Leur proposer un lieu sécurisant où « se reposer et lâcher prise » est donc capital, affirme Marie-Françoise, bénévole responsable de "Claire Maison", l'accueil de jour du Secours Catholique réservé aux femmes en très grande précarité qui ouvrira ses portes en septembre dans le centre-ville de Marseille. En cet après-midi d'hiver ensoleillé, l'équipe de bénévoles – entièrement féminine – étudie la proposition de plans de l'architecte pour un »

▲ À Marseille, une équipe de bénévoles prépare l'ouverture d'un nouvel accueil de jour du Secours Catholique, réservé aux femmes en précarité.



LES BESOINS IDENTIFIÉS

ACCUEILS DE JOUR POUR FEMMES

40 %

des 300 000 personnes sans domicile en France sont des femmes en 2024¹.

100 %

des femmes qui ont passé au moins une année à la rue ont subi un viol².

10 %

des utilisateurs des bains-douches municipaux sont des femmes³.

L'IDÉE



Penser des espaces pour **répondre aux besoins spécifiques des femmes sans domicile**, accompagnées ou non d'enfants, jusqu'ici peu présentes dans les accueils de jour.

QUI ?

- ▶ Des femmes bénévoles formées à l'accueil et à la protection de victimes de violences.
- ▶ Des personnes concernées associées dès le début du projet.
- ▶ Une animatrice salariée et des hommes bénévoles en soutien.

COMMENT ?

Proposer un lieu sécurisé de répit et de ressourcement pour permettre aux personnes de se reposer, de rompre leur isolement et de se reconstruire.



LES OBJECTIFS

Différencier les espaces (salle de repos, aire de jeux pour enfants, lieu de convivialité...) pour **respecter l'intimité** et les besoins de chacune.

Créer une **atmosphère bienveillante** propice à la rencontre, à la confiance et à l'émergence de liens d'amitié et d'**entraide durables**.

Mettre en place des ateliers de bien-être pour permettre aux personnes de **prendre soin de leur corps et de leur âme** et regagner de l'estime de soi.

Offrir **un suivi médical** pour pallier un accès aux soins faible, voire nul.



LES LEVIERS DE RÉUSSITE

- ✓ Associer les personnes accueillies à l'animation du lieu.
- ✓ Opter pour des accueils à taille humaine pour privilégier le lien et permettre un accompagnement individualisé.
- ✓ Connaître les dispositifs d'aide aux victimes de violences sexuelles ou domestiques et orienter les personnes vers les acteurs spécialisés.



LES PARTENAIRES

- ✓ Les acteurs locaux institutionnels.
- ✓ Les opérateurs publics : CAF, PMI, CCAS...
- ✓ Les autres associations présentes sur le territoire qui travaillent sur cette problématique.
- ✓ Les travailleurs sociaux pour l'accompagnement social des personnes.

Sources : 1 Fondation Abbé-Pierre - 2 Sénat - 3 Samu social de Paris

» accueil aménagé sur trois niveaux. Au dernier étage, « là où il y aura moins de passage », elles ont prévu d'installer une salle de repos avec deux lits pour permettre aux personnes accueillies de « s'endormir sans crainte ou de s'isoler loin du tumulte de la ville », explique la responsable. « Si on peut avoir la paix pendant quelques heures, c'est déjà bien », confie Fettouma, une mère célibataire sans solution de logement depuis deux ans, se faisant l'écho des autres porteuses du projet en situation de précarité. Le Secours Catholique compte déjà trois accueils de jour conçus spécialement pour recevoir des femmes à la rue ou logées chez un tiers, dans des habitats insalubres ou dans des hébergements d'urgence, accompagnées ou non d'enfants. Derrière le choix de la non-mixité, un même constat : alors que le nombre de femmes

sans domicile a doublé en dix ans, on les croise très rarement dans les dispositifs d'accueil. Pousser la porte d'un lieu fréquenté très majoritairement par des hommes, comme c'est le cas des structures d'accueil existantes, peut être in-



SI ON PEUT AVOIR LA PAIX PENDANT QUELQUES HEURES, C'EST DÉJÀ BIEN.



timidant. « Beaucoup n'osent pas venir ou revenir, car elles disent ne pas se sentir à l'aise ni en sécurité au milieu des hommes », explique Pauline Duclos, animatrice du Secours Catholique à Marseille. « La non-mixité offre un cadre plus rassurant qui convient mieux aux

femmes en situation de vulnérabilité, notamment celles ayant subi des actes violents », estime Bénédicte Delavault, coordinatrice d'Interm'Aide, un accueil de jour pour femmes du Secours Catholique situé à Tours, pensé pour mettre à l'abri des victimes de violences de genre. Mais même entre elles, il n'est pas évident de baisser la garde. « Elles restent méfiantes. Certaines de ces femmes, en particulier si elles ont un parcours migratoire, ont été exploitées ou violentées par d'autres femmes », souligne la coordinatrice.

Rassurer

Pour mettre les personnes accueillies en confiance, « on a tout fait pour que l'espace ressemble le moins possible à un lieu de collectivité classique et davantage à un cocon chaleureux », poursuit-elle. Dans la pièce principale, une grande table à manger, un canapé et des chaises pour enfants évoquent l'intérieur d'un salon. « On les entend souvent dire qu'elles s'y sentent comme à la maison. C'est le but », se réjouit l'animatrice du Secours Catholique.

Se retrouver en non-mixité permet également de préserver l'intimité des personnes accueillies. « Ce qui manque le plus aux femmes en très grande précarité, constate Marie-Françoise, c'est de pouvoir se doucher en toute intimité. » Pour y remédier, la Ville de Marseille a aménagé dans les douches municipales des cabines réservées au public féminin. Mais « elles n'y vont pas parce qu'elles ont peur de prendre une douche à côté des hommes ». « On ne sait jamais ce qui peut se passer. Et puis sentir leurs regards sur nous, c'est pesant », confie Abbla, une ancienne

REGARD

PAR **AMÉLIE CORPET**, CHARGÉE DE PROJET "RUE ET GRANDE EXCLUSION" AU SECOURS CATHOLIQUE

UNE SOLUTION COMPLÉMENTAIRE

« L'augmentation du nombre de femmes sans abri a suscité une prise de conscience, au sein des équipes d'accueil de jour, de la nécessité de répondre à des besoins propres aux femmes qui découlent de leurs conditions de vie précaires. Aménager des temps réservés aux femmes est une solution souple, facile à mettre en place. Plusieurs accueils de jour y réfléchissent. Certes, créer un lieu spécifique demande un plus grand investissement. Mais cela permet d'imaginer une solution sur mesure en incluant dès le départ des personnes concernées dans la conception du projet. Le choix de la non-mixité ne remet pas en question notre projet national d'accueil inconditionnel, car il s'agit d'une solution complémentaire. Et l'idée est très bien acceptée par les autres publics, qui sont orientés vers d'autres lieux. » ■ **D.O.K.**



ANTHONY MACALLET / HAYTHAM AREA / SCOP

sans-abri membre de l'équipe de "Claire Maison". « Entre femmes c'est plus agréable. On peut sortir de la douche en serviette sans soucis. » Dans le sud de la cité phocéenne, à l'accueil de jour Saint-Joseph du Secours Catholique, le problème d'accès aux salles de bain ne se pose plus depuis que l'équipe d'animation a fait le choix de proposer un créneau ouvert seulement aux femmes. Venir y prendre une douche est même devenu pour

elles « un plaisir et un moment de bien-être qui booste leur estime de soi », observe Farida, responsable des temps d'accueil réservés aux femmes, tandis qu'une odeur de vernis à ongles embaume la salle. Sur un coin de table, une nouvelle accueillie improvise une retouche manucure sur les mains d'une habituée. Près d'elles, deux autres accueillies, sèche-cheveux et peigne à la main, coiffent les personnes qui le souhaitent. Dans un élan

spontané, « elles prennent soin les unes des autres », relate Farida. Faisant de l'accueil « un espace de bienveillance et d'entraide ».

Sororité

À Tours, l'équipe d'Interm'Aide est témoin d'un même « effet de sororité ». Les personnes accueillies « trouvent du soutien auprès des bénévoles mais aussi entre elles », raconte Bénédicte Delavault. « Quand une personne hébergée dans un hôtel social se présente à l'accueil, on essaie de la mettre en relation avec une accueillie vivant dans le même hôtel. L'accueil est un lieu de rencontre où peuvent se tisser des liens qui s'épanouissent en dehors des murs du local. » Autour du comptoir de la cuisine, on partage facilement « des bonnes adresses et des informations précieuses ». La parole circule librement. « Elles discutent de sujets qu'elles n'aborderaient pas en présence d'hommes, comme des problèmes de santé reproductive ou sexuelle, l'allaitement ou bien la perte d'un enfant, explique la salariée. Elles peuvent ainsi exprimer des besoins liés à la santé gynécologique, à la contraception ou à la précarité menstruelle qui sont plus difficiles à formuler dans un espace mixte. » Les échanges avec les bénévoles sont aussi plus fluides car « nous sommes nous-mêmes concernées par ces sujets ». L'équipe d'animation d'Interm'Aide, à l'instar des autres accueils de jour non mixtes, est composée seulement de femmes bénévoles. « Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas faire appel à des intervenants extérieurs hommes pour une mission ponctuelle, comme un infirmier, précise la responsable. L'idée n'est pas de se couper des hommes mais de permettre aux accueillies d'envisager un rapport différent à l'autre, dans un climat de confiance. » ■

ELLES Y PENSENT AUSSI PAR DJAMILA OULD KHETTAB



LYON

UN ESPACE SÉCURISANT

L'association "Au Tambour" a créé un lieu non mixte en 2020 après avoir réalisé une cartographie des accueils de jour à Lyon. Celle-ci a révélé en effet « une mauvaise ou une non-prise en charge des besoins propres aux femmes en situation de vulnérabilité », explique Anne Kahlhoven, la présidente. « En évitant les lieux mixtes pour se protéger des regards, du harcèlement voire de la violence des hommes, elles se coupent d'un accès aux droits, à l'hygiène ou à un lien ». Logé dans un local partagé avec le Secours Catholique, l'accueil "Au Tambour" reçoit des femmes « jusqu'ici inconnues du dispositif de veille sociale ». ■

+ Plus d'infos sur : autambour.fr

PARIS

UN LIEU DE SORORITÉ

Au "Filon", un accueil de jour non mixte situé à Paris, les femmes apprécient de pouvoir se mettre à l'aise. « Certaines retirent leur voile, d'autres sortent de la douche en peignoir sans crainte du regard des hommes », explique Adelaina Demars, éducatrice spécialisée. Le petit espace sert de lieu de rencontre. Dans les gestes du quotidien, comme mettre la table ou laver la vaisselle, des liens de solidarité se tissent. « Elles échangent des bons plans et parlent d'autre chose que de leurs problèmes. »

+ Plus d'infos sur : le-filon.org

PARIS

AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ CACHÉE

L'accueil de jour non mixte "Louise & Rosalie" a ouvert ses portes en 2021 dans le 6^e arrondissement de Paris, un « quartier huppé où la misère est cachée », explique Sophie de Villeneuve, présidente de l'association éponyme soutenue par la Société Saint-Vincent-De-Paul. L'espace reçoit des femmes à la rue, dont beaucoup ont eu de « mauvaises expériences » dans des accueils mixtes au point de les éviter. Des femmes vivant dans des logements insalubres poussent également la porte de cet accueil.

+ Plus d'infos sur : louiseetrosalie.com

RETOUR SUR...

UN NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE TOUTES ET TOUS

Dans l'Isère, le secours catholique anime des ateliers numériques itinérants depuis 2022. L'idée : une équipe de bénévoles de Grenoble se rend en voiture dans les villes et villages isolés du département pour permettre aux personnes qui le souhaitent de se familiariser avec le maniement de l'ordinateur ou du smartphone. À raison de deux heures hebdomadaires, ces séances d'accompagnement

s'étalent sur plusieurs semaines et rassemblent une dizaine de personnes dans chaque lieu visité. « Logiciels de bureautique, navigation sur internet, bluetooth, mails, mots de passe... les personnes ont beaucoup de questions. Alors nous leur expliquons le fonctionnement et l'utilité de chaque outil, indique Laurence, bénévole. Les participants sont très motivés et ils sont fiers d'apprendre et de se sentir capables. » À chaque

déplacement, l'équipe emporte avec elle des ordinateurs pour celles et ceux qui n'en possèdent pas. Le but de ces ateliers est double : permettre aux personnes d'être plus autonomes et former des bénévoles afin qu'ils puissent animer des permanences numériques localement. Depuis la création de cette initiative, l'équipe a ainsi desservi six communes. Et les demandes continuent d'affluer. ■ **Dimitri Partouche**

L'ACTION HUMANITAIRE EST-ELLE UNE INGÉRENCE ?

CONTEXTE. Cyclones, guerres, famines : comment agir face à des crises d'urgence pour venir en aide aux populations ? Les ONG internationales ont la capacité de se déployer rapidement sur le terrain, mais ces grosses machines humanitaires peuvent parfois être taxées d'ingérence. En revanche, il peut être intéressant d'agir via des acteurs locaux. Et si la solution résidait dans la complémentarité des modes d'action ?



KEVIN GOLDBERG,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL

BENOÎT-XAVIER LORIDON,

DIRECTEUR DE L'ACTION ET DU PLAIDOYER INTERNATIONAL
AU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

Kevin Goldberg : Le fait que des organisations internationales se déploient dans différents pays avec leur propre équipe ne relève pas, de mon point de vue, de l'ingérence. Car derrière la question de l'ingérence se pose celle de qui voit les choses comme une ingérence ? Ainsi, une ONG peut se déployer dans une zone de crise qui n'est pas contrôlée par un État central et agir avec l'autorisation *de facto* des forces armées qui contrôlent la zone. L'État y verra dès lors une ingérence de l'ONG en question. En revanche, cela ne sera pas perçu comme de l'ingérence du point de vue des populations aidées. Je

veux aussi préciser qu'à Solidarités International, si nous ne sommes pas les bienvenus par la population, nous n'intervenons pas.

Benoît-Xavier Loridon : Cette réalité de l'ingérence humanitaire était forte dans les années 80 avec le mouvement sans frontériste et notamment Bernard Kouchner. Aujourd'hui, il faut dire que ce mode d'action, qui consistait à déployer des "équipes commandos" qui, pour simplifier, distribuaient puis repartaient, a quasiment disparu. Mais si on veut éviter d'être malgré tout taxé d'ingérence dans la mise en œuvre

de nos actions internationales, le meilleur mode opératoire est selon nous celui de la "localisation", c'est-à-dire dans notre jargon le fait de s'appuyer sur des acteurs locaux, en leur donnant la responsabilité de répondre aux besoins sur place. Au Secours Catholique, nous considérons que cette vision de la "localisation" est la plus pertinente. De fait, elle part du principe que les acteurs qui sont sur le terrain connaissent mieux la situation que nous, en termes de culture locale et de réponses à apporter. Car qui est-on pour faire à leur place ? Ensuite cela permet d'être plus >>>

DÉBATTRE



ELODIE PERRIOT / SCOF

“

Nous voulons faire en sorte que les acteurs locaux qu'on a formés soient à même de répondre à leurs besoins humanitaires. Car les crises sont chroniques et les acteurs locaux peuvent allier urgence et développement.

”

BENOIT-XAVIER LORIDON

“

Les organisations internationales ont développé des compétences et une technicité propres à l'action d'urgence, que les acteurs locaux ne sont pas toujours en mesure de mettre en œuvre.

”

KEVIN GOLDBERG

» efficace lors de crises importantes : les acteurs locaux sont déjà sur place pour répondre immédiatement, alors que les organisations internationales ont un temps de latence pour s'organiser. Enfin, il faut prendre conscience qu'aujourd'hui on a affaire à des crises de nature chronique. Par conséquent, l'enjeu de pérennisation des actions nous engage à soutenir des acteurs sur place, plus à même de travailler le lien entre urgence et réhabilitation, ce qu'on appelle dans notre jargon le Nexus¹. Malheureusement, le modèle économique des grandes organisations internationales s'appuie sur les crises humanitaires et celles-ci absorbent tout le financement. On laisse une "trop petite part de gâteau" aux acteurs locaux, qui manquent dès lors de moyens pour se développer et pour agir. C'est actuellement ce qui empêche le modèle de la localisation de se développer.

KG : D'où le fait que les organisations internationales comme la nôtre portent le principe de "ne pas nuire"

(*do not harm*) en évitant de priver les acteurs locaux de leur capacité de développement. On veille à faire attention aux impacts indirects du lancement d'une action humanitaire sur une zone donnée. Je suis d'accord sur le fait qu'une aide qui repose sur des acteurs locaux peut être plus efficace, car ceux-ci ont des capacités intrinsèques de compréhension des communautés et des dynamiques sociétales. Mais je voudrais souligner que lorsqu'on parle d'"acteurs humanitaires" aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement d'expatriés occidentaux. Chez Solidarités International, un grand nombre d'expatriés sont issus de la sous-région dans laquelle ils travaillent, et ils apportent ainsi des connaissances culturelles et linguistiques locales – sachant que seulement 11 % de notre staff est composé de personnes expatriées. À mes yeux, les deux modes d'action sont complémentaires. Du fait de la multitude des crises et des pays d'opérations, les organisations internationales ont développé des compétences et une technicité

propres à l'action d'urgence, que les acteurs locaux ne sont pas toujours en mesure de mettre en œuvre. En 2022, en Ukraine, près du front, à Mikolaïev, on manquait d'eau potable. Un acteur local informel et motivé avait monté une opération pour faire venir un camion d'eau tous les trois jours. Solidarités International a aidé cet acteur à mieux répondre aux besoins et a délivré jusqu'à 50 camions d'eau par jour.

BXL : Certes, les grandes organisations internationales ont dans certains domaines une expertise plus grande. Mais cette expertise peut aussi être un frein au mode Nexus. Car même si les organisations locales sont moins armées que les grosses ONG, elles ont une plus grande agilité à répondre dans des situations de crise. Nous le constatons à Gaza ou au Liban, où le Secours Catholique travaille avec des partenaires locaux qui sont capables à la fois de répondre aux besoins d'urgence mais aussi de travailler sur la reconstruction à plus long terme.

KG : Il est vrai qu'il est absurde de dresser une frontière étanche entre urgence humanitaire et développement. Mais est-ce qu'un acteur local de développement est en capacité, du jour au lendemain, de se transformer en un acteur qui apporte une réponse humanitaire efficace importante ? Même si ces acteurs sont les premiers à répondre au choc, le rôle de l'organisation internationale est d'intervenir en soutien pour apporter son expertise, notamment dans la mise à l'échelle de la réponse, et pour permettre de toucher le maximum de personnes affectées.

BXL : Ce que vous dites est juste en ce qui concerne les pics humanitaires (crises humanitaires les plus aiguës, Ndlr). Mais aujourd'hui, on sous-estime l'évolution des crises qui, comme évoqué plus haut, depuis quinze ans sont pour la plupart récurrentes : il devient difficile de distinguer développement et urgence. Dans les 42 pays où agit le Secours Catholique, 35 connaissent des crises qui se répètent : nos partenaires sont de plus en plus habitués à leur émergence. Nous l'avons vu pendant la période de la Covid19, où nous avons mis en place des activités d'urgence au sein de nos programmes de développement pour que les populations ne tombent pas au fond du gouffre. Nos partenaires ont su parfaitement s'y adapter.

KG : En effet, de plus en plus d'acteurs locaux peuvent pallier les services essentiels dont la population a besoin lors de crises chroniques. Mais il arrive que les pics soient conjugués avec des moments de guerre à forte intensité, qui amènent des déplacements de population majeurs. Et dans ces moments-là, il faut une réponse d'ampleur avec

une logistique importante. Les organisations internationales, elles-mêmes, sont parfois dépassées quand 65 000 personnes se déplacent en 24 heures !

Je voudrais revenir sur la question du modèle économique : il est vrai qu'il y a des dysfonctionnements dans le monde de la solidarité internationale, avec des moyens faibles par rapport aux besoins, et surtout une perte d'efficacité avec les strates administratives des agences onusiennes, par exemple. On a besoin d'acteurs locaux, mais on a aussi besoin de rassurer les donateurs et bailleurs. Et il y a un risque que le mouvement bienvenu vers la "localisation" de l'aide aboutisse à multiplier encore le nombre d'intermédiaires.

BXL : Le budget de la solidarité internationale ne fait qu'augmenter depuis trente ans ! À titre d'exemple, le budget du centre de crise du ministère français des Affaires étrangères était de 10 millions d'euros en 2005, alors qu'aujourd'hui il est de 200 millions d'euros. Donc on a monté de véritables machines de guerre efficaces pour répondre aux crises humanitaires. En Indonésie, il y a trois ans, face à un tsunami, la protection civile indonésienne a dit qu'elle ne voulait pas d'organisations internationales. Cela a fait scandale au centre de crise pour les ONG françaises qui voyaient passer sous leurs yeux d'importants budgets. Je pense au contraire que c'est ce qu'il faut souhaiter en termes de vision : que les acteurs locaux qu'on a formés soient à même de répondre à leurs besoins humanitaires.

Cela dit, je suis conscient que la "localisation" a des limites, notamment concernant les questions d'impartialité. Car les acteurs lo-

caux appartiennent aussi à des mouvements politiques ou religieux, et il leur est difficile de rester neutres. Et en effet, les équipes expatriées n'ont pas cette pression locale. La complémentarité des deux modes d'action est donc utile.

KG : Les organisations internationales comme la nôtre sont effectivement garantes d'une protection face à des pressions majeures. Nos partenaires locaux sont heureux d'être accompagnés par une ONG internationale présente à leurs côtés. Au Mali, par exemple, une ONG locale nous a récemment demandé d'être partenaire de mise en œuvre dans un consortium international dont elle assure la gouvernance. Je pense de toute façon que peu importe les logos, le plus important reste d'apporter une aide efficace aux populations.

BXL : Cependant, les organisations internationales ne peuvent pas assurer une présence permanente. Nous devons donc aider les acteurs locaux à se passer de nous ! Si je reprends l'exemple des crises climatiques, il est essentiel de réaliser un travail en amont de prévention des risques, comme le Secours Catholique le fait avec des partenaires à Madagascar ou au Bangladesh. Nous préparons les communautés à pouvoir répondre à ces pics de crise, en leur transférant notre expertise. L'idée, c'est d'être complémentaires et de s'apporter mutuellement. ■

**Propos recueillis par Cécile
Leclerc-Laurent**

¹ Nexus : approche humanitaire issue d'une réflexion partagée entre les organisations interétatiques et le monde des ONG, qui tient compte à la fois des besoins immédiats et des besoins à long terme des populations affectées. C'est un pont entre l'aide d'urgence et l'aide au développement à plus long terme.

ENQUÊTE

FAUT-IL REPENSER LA PAUVRETÉ ?

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Qu'est-ce qu'être pauvre en France aujourd'hui ? Le taux de pauvreté rend-t-il compte de la réalité du phénomène ? De nombreux acteurs, chercheurs et organisations, spécialisés sur le sujet, remettent en question la prépondérance dans le débat public de cet indicateur uniquement basé sur le revenu des foyers. Ils soulignent l'importance de prendre en compte, non seulement les frais supportés par les ménages, mais également des dimensions non matérielles du phénomène, comme l'isolement, qu'ils jugent essentielles pour le comprendre. Une mesure plus fine et complète de la pauvreté répondrait à des enjeux d'efficacité des politiques de solidarité, de cohésion sociale et de démocratie.

COMPRENDRE





XAVIER SCHWIEBEL / SCOF

▲ *Âgé de 60 ans, Jean-Yves a vécu les deux-tiers de sa vie « dehors ». « Quand j'étais à la rue, on aurait pu me donner 10 000 euros, ça n'aurait rien changé. »*

« **J**e suis cuisinier et je gagne 2 200 euros net par mois. Pourtant, je galère. » Dans l'Hérault, Daniel, 41 ans, est conscient du paradoxe que peut représenter sa situation. Mais le quadragénaire vit seul depuis qu'il est séparé, avec quatre enfants à charge une semaine sur deux, sans allocations familiales car c'est la mère des enfants qui les perçoit. Il a deux gros postes de dépense. Le loyer, sans allocation logement car il gagne trop. Et l'essence, car il travaille à 50 km de son domicile. Daniel est un cas emblématique de ces ménages hors statistiques car touchant des revenus qui les situent au-dessus du seuil de pauvreté, mais qui vivent pourtant une vraie situation de précarité.

Un "halo de la pauvreté" qui n'est pas nouveau mais a tendance à croître au gré de la conjoncture économique, notamment ces dernières années dans un contexte d'inflation.

Dans ses derniers baromètres de suivi de la pauvreté, le Conseil national de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), une instance autonome rattachée au gouvernement, constate une augmentation du nombre de ménages répondants qui ne sont pas éligibles aux aides sociales tout en ressentant le besoin. Ce constat recoupe ceux faits par l'Institut français d'opinion publique (Ifop) dans son enquête "Classes moyennes en tension. Entre vie au rabais et aides publiques insuffisantes", publiée en novembre 2023 pour le compte de la fondation Jean-Jaurès, et par l'institut de sondage Ipsos dans son baromètre "État de la France 2024" réalisé pour le Conseil économique, social et environnemental.

Ces résultats posent une question de fond : qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en France ? Et ils nous invitent à interroger notre manière d'évaluer la pauvreté des ménages. Actuellement, est considérée comme pauvre en France par la statistique publique toute personne dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian des ménages. C'est ce qui permet de déterminer le taux de pauvreté monétaire.

Cet indicateur est né au milieu des années 1970. « *Auparavant, il n'existait pas d'approche unifiée de mesure de la pauvreté en France* », explique l'historienne Axelle Brodiez-Dolino. Le Royaume-Uni et les États-Unis le faisaient déjà, mais eux se référaient à une pauvreté absolue, c'est-à-dire à un panier minimum

“

DANS LES ANNÉES 1970, PÉRIODE DES 30 GLORIEUSES, ON A PENSÉ QUE LES PAUVRES ALLAIENT RATTRAPER LE NIVEAU DE VIE DES RICHES.

”

de biens de consommation. Et le montant de ce panier déterminait le seuil de pauvreté. Lorsque la France décide à son tour de mesurer la part de personnes pauvres au sein de sa population, « *nous sortons des Trente*

Glorieuses, il n'y a plus vraiment de pauvreté absolue », rappelle Axelle Brodriez-Dolino. Les pays développés connaissent depuis des années une croissance rapide et régulière des revenus moyens. Il s'agit alors de s'assurer de la participation à cette dynamique positive des personnes aux plus faibles ressources. « *Il y avait une sorte d'optimisme qui a conduit à penser que les pauvres allaient rattraper le niveau de vie des riches, et que ce qui comptait, c'était plutôt de calculer les inégalités* », commente Éléonore Richard, post-doctorante à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

D'où le choix d'un seuil de pauvreté relative, qui est d'abord fixé à 50 % du niveau de vie médian avant d'être réévalué, à partir des années 2000, à 60 % afin de se conformer aux autres pays de l'Union européenne.

Privations. Depuis la fin des années 1970, la croissance a durablement ralenti, tout comme l'augmentation des revenus. Et un écart croissant semble s'être creusé entre ce que reflète cet indicateur monétaire de pauvreté relative et les conditions réelles d'existence des Français. Ce constat a conduit l'Insee à créer, dans les années 1990, un autre indicateur visant à mesurer la pauvreté sur la base de privations matérielles et sociales que déclarent subir les personnes enquêtées. Treize types de privations sont ainsi déterminés, et est considérée comme pauvre toute personne qui indique être concernée par au moins cinq d'entre elles. Cet outil « *intéressant parce qu'il parle des conditions de vie concrètes des gens* », souligne Éléonore Richard, est néanmoins affaibli par sa subjectivité (du fait de son caractère déclaratif) et reste peu visible dans le débat public. « *Le seul indicateur qui est utilisé, ou en tout cas celui dont on entend le plus parler, reste le taux de pauvreté monétaire* », constate la chercheuse.

Dans le cadre de son travail de thèse, Éléonore Richard a examiné le seuil choisi par les instituts statistiques européens de 60 % du niveau de vie médian. « *Ce choix est finalement assez arbitraire, conclut-elle. Il est très rare* »



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : MIEUX MESURER POUR MIEUX AGIR

Mesurer la pauvreté de façon plus fine et plus complète, c'est mieux la comprendre. C'est aussi la garantie de mieux la combattre. Ainsi, la prise en compte des dépenses contraintes des ménages, notamment des frais de logement et de transport qui peuvent varier fortement selon les territoires, pourrait amener à ajuster les barèmes des prestations sociales. « *Peut-être que dans le calcul des ressources pour l'attribution du RSA, par exemple, on pourrait déduire du "revenu disponible" des ménages le coût du loyer, le remboursement des dettes et un forfait kilométrique pour les personnes qui ont besoin de leur voiture pour travailler* », suggère Muriel Pucci, du Conseil national de lutte contre l'exclusion (CNLE).

Différents fronts. Éléonore Richard, chercheur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soulève par ailleurs la nécessité « *d'agir sur différents fronts et pas uniquement sur celui des revenus* ». « *En réduisant la pauvreté à la dimension monétaire, on invisibilise l'importance des services publics* », regrette effectivement Jean Merckaert, du Secours Catholique. Une réflexion que partage Muriel Pucci : « *Lutter contre la pauvreté ne passe pas seulement par l'argent qu'on donne aux ménages, mais aussi par des services qui réduisent le coût de la vie et donc l'impact de la précarité monétaire sur le quotidien : les logements sociaux, les transports en commun, la cantine scolaire...* »

Isolement. Enfin, les "dimensions immatérielles" de la pauvreté, comme la "maltraitance institutionnelle", les "peurs et souffrances", l'"isolement"... appellent aussi des réponses politiques, souligne Benoît Reboul-Salze, d'ATD Quart-Monde. Contre l'isolement, les pouvoirs publics pourraient ainsi mettre en place ou soutenir la création massive de lieux de rencontre « *où les gens peuvent échanger avec des pairs, confier leurs difficultés, prendre des conseils, trouver du soutien* », propose Muriel Pucci. De même, agir contre la maltraitance institutionnelle « *ne se résume pas à mieux accueillir au guichet* », insiste Benoît Reboul-Salze. Cela implique de repenser l'accompagnement social des personnes, ainsi qu'un ensemble de règles et pratiques des administrations qui viennent percuter la réalité vécue par les ménages, allant jusqu'à générer des situations de suspension de droits ou de non-recours à ceux-ci.



MATHEU GENON / SCOP

▲ À Argentonnay (Deux-Sèvres), Jacques touche une retraite de 1 300 euros. Bernadette, elle, perçoit une pension minuscule, s'étant occupée de sa belle-mère invalide pendant des années. Le couple rogne sur l'alimentation, les soins dentaires, les vêtements... L'hiver, ils n'ont pas les moyens de chauffer.

» que les seuils soient ancrés dans quelque chose de perceptible ou de concret. C'est plus le fruit de conventions entre experts statisticiens de différents pays qui se mettent d'accord sur une référence commune. »

Une partie de ses recherches consiste à comparer le niveau de vie des ménages et le ressenti de leur situation. Elle observe que le fait de passer sous le seuil de 80 % du niveau de vie médian est associé à une baisse significative du bien-être exprimé par les ménages. Ce chiffre corrobore les résultats d'une expérimentation menée par le CNLE qui visait à calculer un seuil de pauvreté absolue en France, à partir d'un budget minimal nécessaire pour satisfaire les besoins économiques et sociaux d'un ménage. Les "budgets de référence" ainsi déterminés, adaptés aux différentes réalités sociales et locales, s'établissent en moyenne à 84 % du niveau de vie médian. « Je ne plaide pas pour fixer le seuil de pauvreté à 80 %, précise Éléonore Richard. Ce que je

montre, ce sont ces ménages vulnérables économiquement, pour plusieurs raisons qu'il faudrait creuser, et aujourd'hui non considérés comme tels. Il faudrait peut-être sortir d'une vision binaire de la pauvreté qui vous catégorise comme pauvre ou non selon que vous êtes en dessous ou au-dessus d'un certain seuil de revenus. »

“
**IL FAUDRAIT PEUT-ÊTRE SORTIR
 D'UNE VISION BINAIRE DE LA
 PAUVRETÉ.**
 ”

Thomas Lellouch, directeur de projet Statistiques de la grande pauvreté à l'Insee, convient des limites de cette approche "binaire" induite par le taux de pauvreté monétaire, notamment parce qu'elle ne rend pas compte du degré de pauvreté des ménages identifiés. « Si une personne est juste en dessous ou très en dessous du seuil, observe-t-il, cela ne dit évidemment pas la même chose. »

Néanmoins cet indicateur présente plusieurs avantages, tient-il à souligner : « Il est facile à comprendre, et c'est important pour que les gens puissent se l'approprier. Il est objectif. On peut le mesurer précisément, contrairement au

ressenti des personnes. Et on se base sur une donnée universelle, le revenu de chacun comparé à l'ensemble des revenus du pays dans lequel il vit, qui nous permet de faire des comparaisons au niveau international. »

Jean Merckaert, directeur Action et plaidoyer au Secours Catholique, y voit aussi un double intérêt : « On peut ainsi constater que les minima sociaux sont très en dessous du seuil de pauvreté, y compris, en ce qui concerne le RSA, lorsqu'on le rapporte à 40 % du niveau de vie médian. Cela signifie qu'en France, on accepte officiellement que des personnes vivent dans un dénuement extrême. » L'autre utilité de cet outil, selon lui, est qu'il sert à mesurer l'efficacité de notre système de protection sociale. La statistique publique compare en effet le taux de pauvreté avec ou sans le versement des prestations sociales non contributives (c'est-à-dire sans cotisation préalable). « On voit ainsi que la redistribution, via la fiscalité directe et les prestations sociales, joue, malgré ses lacunes, un rôle d'amortisseur. Et qu'en cela, c'est important de préserver ce système », analyse-t-il.

Ce n'est pas tant l'existence même du « taux de pauvreté » qui est remise en cause, mais son monopole dans le débat public et dans l'imaginaire collectif. « C'est un indicateur d'inégalités ou de bas revenus, mais il n'in-



XAVIER SCHWIBEL / SCOP

dique pas la réalité de la pauvreté en France », estime Muriel Pucci, économiste et présidente du comité scientifique du CNLE. Elle souligne l'incongruité d'évaluer la situation économique et sociale des ménages sur la base de leurs seuls revenus, sans prendre en compte leurs dépenses nécessaires. Car cela ne permet pas de voir que la situation de deux ménages qui ont le même niveau de ressources peut être totalement différente, notamment selon le territoire où ils vivent et les frais que cela implique. Ni qu'à revenu égal, les difficultés d'une personne s'aggravent du fait de l'augmentation du coût de la vie.

>>>

▲ Anita, 67 ans, à Auxerre : « Quand tu vis isolée, au bout d'un moment, tu n'arrives même plus à sortir de chez toi. »

UN ENJEU DE DÉMOCRATIE ET DE COHÉSION SOCIALE

Mieux mesurer la pauvreté pourrait permettre de gagner en efficacité dans la lutte contre celle-ci. Mais ce n'est pas le seul enjeu. Michèle Lelièvre, membre du bureau "lutte contre l'exclusion" de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), met en garde contre l'invisibilisation de difficultés sociales considérées comme trop compliquées à mesurer. Invisibilisation qui aboutit à la non-prise en compte de ces dernières par les politiques publiques et « dé-

veloppe alors de la rancœur sociale ». « Ici, les gens ont la sensation de ne plus être pris en compte, de ne pas être représentés, ils ne croient plus aux institutions », explique ainsi le médecin d'une commune bretonne où le Rassemblement national est arrivé en tête aux élections européennes, dans un article du *Monde*¹. Un ressentiment qui nourrit également une défiance croissante envers les bénéficiaires des politiques de solidarité. Mieux rendre compte de la réalité de la pauvreté répond donc à une urgence en termes de

cohésion sociale. Muriel Pucci, du CNLE, rappelle la responsabilité des politiques dans cette vision dégradée des plus précaires qui prévaut dans l'opinion publique, « avec tous les discours sur la fraude sociale, sur les gens qui ne veulent pas travailler ». Un choix inverse pourrait être fait, estime-t-elle, « la responsabilité politique, c'est aussi de faire en sorte que ces personnes ne soient pas discriminées et isolées ». ■

1. "Chez les classes moyennes, un vote marqué par la peur du déclassement", Béatrice Madeline, 23 juin 2024, lemonde.fr

COMPRENDRE

» Dans son "Rapport sur l'état de la pauvreté en France" publié en 2022, le Secours Catholique prônait ainsi la prise en compte du "reste pour vivre" des ménages, une fois déduites les dépenses contraintes, pour estimer leurs conditions de vie réelles et donc leurs besoins.

Cette pratique est courante dans de nombreuses initiatives de solidarité locales, comme les épiceries sociales, et au sein de la plupart des Centres communaux d'action sociale (CCAS), mais « *il n'existe pas de politique nationale légale équivalente* », note Muriel Pucci. Pour la présidente du comité scientifique du CNLE, si une évaluation des situations de pauvreté des ménages selon leur "reste pour vivre" fonctionne à l'échelle locale, propice au "cas par cas", il serait plus compliqué de l'appliquer au niveau national pour lequel elle mise plutôt sur une approche à partir des "budgets de référence". Cet indicateur de pauvreté absolue est notamment utilisé par les Canadiens sous le nom de

“
L'ENJEU POUR NOUS, EST DE
MIEUX COMPRENDRE CE QU'IL
Y A DERRIÈRE NOS CHIFFRES.
”

"Mesure du panier de consommation", pour calculer ce qu'ils appellent le "taux de faible revenu". Et c'est ce panier qui sert à définir l'éligibilité aux aides et le montant de celles-ci. Il comprend l'alimentation, le logement, les vêtements et chaussures, le transport et "les autres nécessités" (articles ménagers, soins personnels...). Le montant du panier est ajusté pour

chaque territoire selon le coût de la vie locale. « *Cela permet une politique sociale mieux ciblée sur les personnes*, observe Muriel Pucci. *Cela dit, des chercheurs au Québec considèrent que le contenu du panier est trop restrictif.* »

Les réflexions sur le "reste pour vivre" ou les "budgets de référence", qui impliquent de choisir les dépenses qu'on y inclut, amènent naturellement à un débat sur la notion de pauvreté et sur l'objectif des politiques de solidarité. Nombre d'observateurs, dont le Secours Catholique, dénoncent une vision politique actuelle trop étroite qui assigne les plus vulnérables à l'état de "survie". Ils rappellent l'engagement inscrit dans le préambule de la Constitution française de garantir à tous des « *moyens convenables d'existence* ». Le CNLE, dans ses travaux sur les budgets de référence, se base sur l'idée de "vie décente", qui induit la capacité de « *participer de manière effective à la vie sociale* » et d'envisager une « *inclusion sociale durable* ». Il n'existe aujourd'hui aucune définition légale de la pauvreté. Le débat reste donc ouvert.

En 2016, le mouvement ATD Quart Monde et l'université d'Oxford ont lancé une recherche participative internationale qui, pour la première fois, a associé des personnes en situation de grande précarité comme co-chercheurs, afin d'identifier "les dimensions cachées de la pauvreté". En France, un travail mené avec le Secours Catholique a permis de dégager huit dimensions : privations matérielles et de droits, mais aussi peurs et souffrance, dégradation de la santé physique et mentale, maltraitance sociale, maltraitance institutionnelle, isolement, contraintes



XAVIER SCHWIBEL / SCDF

► **Après une longue maladie, Christine, 45 ans, travaille à temps partiel comme auxiliaire de vie indépendante. La prime d'activité qu'elle touche varie chaque trimestre selon le nombre d'heures travaillées. « L'irrégularité de mes revenus m'empêche de m'organiser. Je ne peux rien prévoir. »**



SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

de temps et d'espace, compétences acquises et non reconnues par la société. « La France a souscrit en 2015 aux Objectifs de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030, dont l'objectif primordial est "l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes, dans toutes ses dimensions" », rappelle Benoît Reboul-Salze, délégué national d'ATD Quart Monde. « À partir de là, il fallait identifier tout ce qu'implique d'être pauvre aujourd'hui dans notre société. » Depuis 2021, ATD Quart-Monde et le Secours Catholique se penchent avec l'Insee sur une manière de prendre en compte cette multi-dimensionnalité de la pauvreté dans la mesure officielle du phénomène en France. « L'enjeu pour nous est de mieux décrire la pauvreté, en contextualisant davantage nos indicateurs, en comprenant mieux ce qu'il y a derrière nos chiffres. C'est une démarche exploratoire », explique Thomas Lellouch, de l'Insee. Jean-Yves et Anita, accompagnés par le Secours Catholique à Auxerre, participent à ces travaux. Ils se souviennent d'une anecdote qui les a amusés lors d'une rencontre organisée dans les bureaux de l'Institut. Lors d'une pause après qu'ils eurent tous deux témoigné devant des économistes et statisticiens,

« une personne est venue nous voir, étonnée, racontent-ils. Elle nous a demandé : "Pourquoi à aucun moment vous n'avez parlé d'argent ?" ». Jean-Yves, 60 ans, a fait plusieurs allers-retours à la rue. « Quand je vivais dehors, on aurait pu me donner 10 000 euros, ça n'aurait rien changé. Quand tu es à la rue, tu ne te projettes plus, et puis tu as peur de pousser les portes, de déranger. » Et accéder au logement sans être réellement suivi ne résout rien, murmure-t-il. « Les gens pensent que la pauvreté, c'est seulement matériel », déclare Anita. Cette femme de 67 ans, en situation de précarité, s'est retrouvée isolée à la suite du décès de son mari. Elle évoque l'absence de lien social et le repli sur soi que cela engendre. « Au bout d'un moment, tu n'arrives même plus à sortir de chez toi. Te rendre chez le médecin devient impossible et ta santé se dégrade. C'est un cercle vicieux. L'argent ne peut pas grand-chose contre ça. » « À travers notre travail, nous montrons notamment que tout est lié et que rien n'est figé, explique Benoît Reboul-Salze, d'ATD Quart-Monde. Une dimension non matérielle peut-être un frein à la sortie de la précarité économique et sociale d'un ménage, et le fait d'agir sur une ou plusieurs de ces dimensions peut alléger des difficultés, voire débloquer une situation. » ■

▲ **Monique, 72 ans, vit isolée à Saint-Barbant. Dans son village de Haute-Vienne, elle subit de plein fouet la désertion des médecins, la fermeture des commerces locaux et l'éloignement des services publics.**

L'ENTRETIEN

« OBJECTIVER LA PAUVRETÉ PERMET UNE SOLIDARITÉ PLUS ÉQUITABLE »

Comment le phénomène de pauvreté est-il appréhendé par l'État ? Comment cette approche influence-t-elle sur les politiques sociales ? Entretien avec Jean-Benoît Dujol, à la tête de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) qui conçoit et pilote les politiques publiques de solidarité.

PROPOS RECUEILLIS PAR **BENJAMIN SÈZE**

PARCOURS

JEAN-BENOÎT DUJOL

2004

est diplômé de l'École nationale de l'administration (Ena).

2004-2007

participe à la création du RSA comme conseiller technique, au sein du cabinet de Martin Hirsch.

2022

devient Directeur général de la cohésion sociale (DGCS).

Jean-Benoît Dujol : Notre responsabilité est de soutenir les personnes en situation de pauvreté et d'imaginer les dispositifs qui les aideront à en sortir. En particulier, nous leur garantissons un minimum de ressources.

Secours Catholique : Comment considère-t-on aujourd'hui, au niveau de l'État, qu'un ménage est pauvre ou non ?

J.-B. D. : Nous disposons d'un premier instrument de mesure, qui a des limites mais qui est important : c'est le taux de pauvreté monétaire. Est ainsi considérée comme pauvre une personne dont le niveau de vie se situe sous le seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian. Cet indicateur de pauvreté relative, qui est donc aussi un indicateur d'inégalité, est intéressant car la position d'un ménage dans la société, par rapport aux autres ménages, peut influencer sur son sentiment ou non de pauvreté. L'autre instrument de mesure est la pauvreté dite « en conditions de vie », que l'Insee obtient en interrogeant les personnes sur les restrictions auxquelles elles doivent consentir au quotidien. Ces deux notions ne se recourent

pas exactement. Certains ménages ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté ne sont pas pauvres en conditions de vie. Et à l'inverse, des personnes au-dessus du seuil de pauvreté monétaire sont pauvres au regard des privations qu'elles déclarent subir. Il est donc intéressant pour nous de regarder ces deux indicateurs qui sont complémentaires. Même si par la suite, pour définir les conditions d'éligibilité aux prestations ainsi que le montant de celles-ci, nous nous appuyons sur des notions qui sont plus objectives donc plus en rapport avec le revenu des personnes, donc en miroir avec la mesure de la pauvreté au sens monétaire du terme.

S.C. : Selon les prestations, le plafond de ressources pour y avoir droit (ou avoir droit à leur montant



XAVIER SCHWELBEL / SCDF



maximum) est parfois au-dessus du seuil de pauvreté et parfois en dessous.

J.-B. D. : En effet, la logique d'attribution n'est pas identique selon les prestations (il en va globalement de même pour la fixation de leur montant).

Par exemple, la politique familiale, qui comprend le versement des allocations familiales, a une vocation universelle. L'objectif initial était le soutien à la natalité. Il est aujourd'hui de réduire les inégalités de niveaux de vie entre les familles selon le nombre d'enfants et entre les foyers avec et sans enfants. Néanmoins, depuis les années 1970, les revenus des familles sont de plus en plus pris en compte, ce qui se traduit par une modulation du montant des prestations, voire une

condition de ressources. Cette politique contribue en ce sens à soutenir les foyers modestes. Mais les plafonds de ressources sont supérieurs à ceux des minima sociaux et, concernant les allocations familiales, au seuil de pauvreté.

Les prestations de solidarité, ou minima sociaux, visent pour leur part

“

UN RSA BASÉ SUR LE SEUIL DE PAUVRETÉ SERAIT TROP PROCHE DU SMIC.

”

à fournir un revenu minimum aux personnes qui en sont dépourvues. Il y a, là encore, deux logiques distinctes. Lorsqu'on veut garantir un

minimum de ressources à une personne qui fait face à des difficultés que l'on considère comme importantes, ou à une impossibilité d'accès à l'emploi, on fixe le plafond de ressources à un niveau relativement élevé (par rapport aux autres minima sociaux). C'est le cas de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

En revanche, pour les personnes considérées comme actives, l'objectif est qu'elles sortent de la pauvreté grâce au retour à l'emploi. Un RSA basé sur le seuil de pauvreté (fixé aujourd'hui à 1 216 euros pour une personne seule) serait trop proche du salaire minimum (1 426 euros), et poserait donc à la fois un problème de légitimité vis-à-vis des personnes qui travaillent, et de « désincitation » à la reprise d'un emploi pour les allocataires. Il est »

COMPRENDRE



XAVIER SCHMEHEL / SCDF

» vrai que le RSA (568 euros pour une personne seule) ne permet pas de sortir de la pauvreté au sens monétaire. Mais nous sommes dans une logique de soutien minimal et transitoire dans la perspective d'un retour à l'emploi grâce à un accompagnement. C'est une logique que j'assume.

On retrouve cette différence d'approches dans la manière dont on va calculer les ressources d'un ménage. Pour ce calcul, on prend en compte la composition du foyer et les revenus. Or selon les prestations, les règles ne sont pas les mêmes. Par exemple, depuis une récente réforme, on peut recevoir l'AAH quels que soient les revenus

de son conjoint, qui ne sont pas pris en compte. En revanche, une personne qui vit en couple (mariée, pacsée ou en concubinage) ne peut pas prétendre au RSA si son partenaire a des revenus supérieurs au montant de la prestation (848 euros pour un couple). De même, pour savoir si vous avez droit à l'AAH ou aux allocations familiales, on va juste vous demander votre revenu net imposable. Tandis que pour estimer vos droits au RSA, la nature des ressources à prendre en compte est bien plus large.

S.C. : Des travaux du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) portent sur une mesure de

la pauvreté selon des « budgets de référence ». D'autres acteurs calculent le « reste pour vivre » des ménages. L'idée est que pour évaluer de manière juste la situation d'une personne, il faut aussi inclure ses dépenses. Comment les budgets de référence ou le « reste pour vivre » sont-ils pris en compte dans la conception des politiques publiques de solidarité ?

J.-B. D. : Avec cette réflexion sur les budgets de référence, nous sommes sur une évaluation en termes de pauvreté absolue. À quoi faut-il accéder, dans une société donnée, pour ne pas être en situation de pauvreté ? Et ensuite, on convertit cela en ressources. Je trouve cette démarche conceptuellement intéressante.

Un sujet mal pris en compte dans nos barèmes de prestations de solidarité sont les dépenses des ménages liées au logement, surtout le loyer. Pour un allocataire du RSA, le gain que permet la reprise d'activité n'est pas le même s'il est locataire ou propriétaire. Le locataire, du fait de l'augmentation de ses revenus, va perdre en aide au logement, ce qui va atténuer le bénéfice lié à son retour à l'emploi, là où le propriétaire, lui, aura un gain net.

Peut-être faudrait-il mieux tenir compte de la réalité des dépenses dans nos barèmes de prestations, pour que la combinaison « aide au logement, RSA, prime d'activité » soit plus juste, notamment en fonction des charges liées au logement. Concrètement, cela reviendrait à donner plus d'argent aux locataires, ou plus généralement à ceux qui ont des charges plus importantes.

La prise en compte de ces dépenses contraintes peut aussi nous amener à nous interroger plus globalement. Qu'est-ce qu'un niveau de ressources normal et décent dans

une société riche ? Compte tenu des dépenses contraintes qui sont de plus en plus importantes, le montant des aides que l'on propose est-il suffisant ?

Aujourd'hui, à la DGCS, nous ne concevons pas les barèmes des prestations autour de ces notions, mais les travaux du CNLE, que nous suivons et soutenons, peuvent nous servir d'argument pour proposer au gouvernement de revaloriser le RSA, par exemple. Néanmoins, dans le contexte budgétaire actuel, cela paraît difficile.

S.C. : Qu'est-ce qui empêche la prise en compte des dépenses des ménages dans la conception des politiques de solidarité ?

J.-B. D. : Il est plus simple et objectivable de s'en tenir à un revenu. Ce serait effectivement intéressant d'inclure les charges, car plus individualisé, mais cela nécessiterait une série de justificatifs à demander aux ménages, et de vérifications et de contrôles de notre part. Or notre démarche actuelle, notamment pour diminuer le non-recours aux droits, est au contraire de simplifier. Dans le cadre de la réforme de la « solidarité à la source », nous essayons de récolter les informations sans avoir à les demander aux personnes. En nous limitant aux ressources, nous ratons effectivement une partie de la réalité liée aux dépenses contraintes qui ne sont pas les mêmes selon les personnes, mais nous gagnons en simplicité.

S.C. : Le mouvement ATD Quart Monde, l'Insee et le Secours Catholique réfléchissent à une manière de mesurer la pauvreté dans toutes ses dimensions, matérielles comme immatérielles. Est-ce que cette réflexion peut inspirer des politiques sociales ?

J.-B. D. : La pauvreté est multidimensionnelle et il est difficile de

faire des généralités sur la situation, parfois très personnelle, des personnes en situation de pauvreté. En nous limitant au niveau de ressources des ménages, peut-être que nous passons à côté d'un certain nombre de choses et qu'il y a de la perte en ligne, mais cela nous permet d'objectiver le phénomène de pauvreté et de rendre plus équi-

“
**QU'EST CE QU'UN NIVEAU
DE RESSOURCES NORMAL
ET DÉCENT DANS UNE
SOCIÉTÉ RICHE ?**
”

table le système de solidarité. Cela ne veut pas dire que nous faisons abstraction du reste. C'est d'ailleurs pour cela que nous suivons de très près les travaux produits par ailleurs, pour mettre un peu de chair autour de nos chiffres et essayer de mieux comprendre les limites de nos instruments. Mais je suis très pessimiste quant à la capacité à construire des barèmes qui tiendraient compte de toutes ces dimensions.

En revanche, il existe des réponses de politique publique pour certaines d'entre elles. Dans la réflexion que vous mentionnez, il est notamment question de la « maltraitance institutionnelle ». Nous avons engagé une action pour surmonter les difficultés en matière d'accès aux droits. Ainsi, par la mise en place de rendez-vous d'accès aux droits dans la plupart des caisses d'allocations familiales, ou par les expérimentations « territoires zéro non-recours », nous agissons sur cette dimension de « maltraitance institutionnelle ». L'autre réponse en termes de poli-

tique publique réside dans l'amélioration du travail social. Cela passe par la formation et par la reconnaissance des travailleurs sociaux (en termes de carrière et de rémunération). Et aussi par une réflexion sur ce qu'est le travail social aujourd'hui.

S.C. : Fin 2023, Élisabeth Borne, alors Première ministre, avait annoncé la création d'un baromètre régulier sur la grande pauvreté.

J.-B. D. : C'était effectivement notre idée. Le problème des indicateurs de pauvreté est qu'ils sont rétrospectifs. Il faut le temps que les données soient collectées, traitées, viabilisées. Aujourd'hui, le taux de pauvreté le plus récent date de 2022, or les choses peuvent changer de manière drastique en deux ans. Donc ce que nous avons proposé en 2023 à notre ministre de tutelle de l'époque, et qui avait été retenu par Mme la première ministre, était de réunir régulièrement, tous les trimestres ou semestres, des personnes qui ont à connaître de la situation des ménages français (les associations, les bailleurs sociaux, les énergéticiens, la Banque de France) pour partager nos constats respectifs. Nous pourrions ainsi avoir une idée de la situation des ménages presque en temps réel et agir rapidement, voire anticiper, lors de retournements conjoncturels. Depuis le départ de Mme la première ministre, notre proposition est restée en suspens, mais nous allons la remettre sur la table. Nous sommes aujourd'hui dans une période de baisse d'activité économique, avec certainement à venir une hausse du nombre de bénéficiaires du RSA et du nombre de chômeurs. Quels sont les chiffres aujourd'hui ? Quelles seront les conséquences ? Que peut-on faire pour les anticiper ? Ces réunions apparaissent nécessaires. ■

COMPRENDRE



ICI ET LÀ-BAS

PLANÈTE : COMMENT MESURER LA PAUVRETÉ ?

La Banque mondiale se fonde sur le critère de revenus de 2,15 dollars par jour pour démontrer qu'un habitant sur 10 dans le monde vit aujourd'hui sous le seuil international de pauvreté. Mais pour appréhender le phénomène complexe de la pauvreté, d'autres indicateurs ont vu le jour, dont l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Peut-on vraiment considérer qu'une personne sort de la pauvreté dès lors que son revenu dépasse 2,15 dollars par jour, soit le seuil international de pauvreté ? Non, reconnaît la Banque mondiale elle-même. Pourtant, depuis les années 80, ce seuil international est devenu le critère numéro un pour mesurer l'extrême pauvreté dans le monde. À l'origine fondé sur le symbolique 1 dollar par jour, il a depuis été révisé en

raison de l'inflation. Aujourd'hui, 1 personne sur 10 vivrait sous ce seuil.

Mais le consensus s'établit pour estimer que la seule évaluation monétaire est insuffisante pour appréhender la complexité et la réalité de la notion de pauvreté. « *Ce seuil, terriblement choquant, témoigne de l'ampleur des inégalités mondiales. Mais il reste aveugle sur les différents besoins des personnes pour vivre dignement* », analyse

AVIS D'EXPERT

MICHAEL FÖRSTER, CHERCHEUR EN SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, ANCIEN ADMINISTRATEUR PRINCIPAL À L'OCDE*

« INCLURE LES PAYS RICHES DANS L'ÉTUDE »

« **S**ouvent, les indicateurs de pauvreté (qu'ils soient mondiaux, régionaux ou nationaux) cherchent à mesurer la pauvreté dans un contexte comparatif. Le seuil international de la Banque mondiale est un indicateur absolu avec une seule dimension, celle du revenu par habitant, ce qui fait qu'il est facile à calculer. Mais en réalité, il est surtout focalisé sur les pays en développement, car pour les pays riches comme la France, il révèle peut-être moins de 0,1 % de personnes en dessous du seuil de 2,15 dollars par jour, ce qui ne veut rien

dire. C'est pour cela que la comparaison des taux de pauvreté est plus judicieuse entre des pays similaires, par exemple au sein de l'OCDE. Là, l'indicateur est relatif et le seuil de pauvreté équivaut à 50 ou 60 % du niveau de vie médian propre à chaque pays, car le niveau de vie est forcément différent en Suisse ou en Bulgarie. Personnellement, je trouve intéressant d'aller plus loin et de regarder le taux de pauvreté en lien avec la question des inégalités et donc de la distribution. L'approche de l'Union européenne est en ce sens pertinente car elle regarde aussi les privations, au-delà

du seul revenu. Au niveau mondial également, l'IPM a le mérite d'observer plusieurs dimensions de pauvreté, même s'il est complexe et qu'il est donc difficile ensuite de faire une comparaison catégorique entre les pays. Mais ceci permet tout de même d'inclure les pays riches dans l'étude. Ils ne peuvent alors pas dire qu'ils ne sont pas concernés par la question de la pauvreté au prétexte qu'ils ont un faible taux de population en dessous de 2,15 dollars par jour. La question de l'exclusion sociale est aussi importante ! » ■

* OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

Émilie Johann, responsable du pôle Plaidoyer international au Secours Catholique. C'est pourquoi, depuis 2010, l'IPM (indice de pauvreté multidimensionnelle) mesure d'autres facettes de la pauvreté à travers 10 indicateurs regroupés en 3 dimensions : la santé, l'éducation et le niveau de vie (accès à l'électricité ou à l'eau, par exemple). Le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) estime ainsi qu'aujourd'hui, 1,3 milliard d'habitants seraient pauvres. Cet IPM a l'avantage de faire apparaître le cumul des privations, mais il reste difficile à produire en raison de la batterie de critères à renseigner, les données n'étant pas toujours disponibles selon les États. En outre, ces indicateurs sont pensés pour "valoriser" les programmes de lutte contre la pauvreté au niveau mondial, ce qui « permet aux organisations internationales qui en ont le mandat d'être crédibles dans leur lutte contre la pauvreté », explique Benoît Martin, cartographe et politiste à l'Atelier de cartographie de Sciences Po Paris.

Au final, peut-on réellement obtenir une image de la pauvreté dans le monde ? « On peut aussi considérer d'autres indicateurs qui recueillent la perception des individus, comme l'indice du bonheur : le *World Happiness Report* qui prend en compte la liberté ou encore le soutien social », note Benoît Martin. Le coefficient de Gini est intéressant aussi car il mesure les inégalités et la répartition des richesses. « Mais je pense qu'il ne faut pas s'enfermer dans de tels outils quantitatifs pour analyser les situations de pauvreté. Les enquêtes qualitatives de terrain sont aussi importantes », affirme le chercheur. Au Burundi, pays le plus pauvre du monde selon le seuil international de pauvreté de la Banque mondiale, Annick, une petite commerçante, s'interroge : « Mes voisins me voient riche, car j'ai accès à l'eau et à l'électricité. Mais moi je me vois pauvre, car je saute un repas sur trois et ma vie reste très difficile. » « Au-delà des chiffres, conclut Émilie Johann, il faut entendre ce que vivent les populations, écouter leurs besoins et leurs ressentis, pour revenir à la question de la dignité dans l'accès aux droits et aux services essentiels. » ■

À VOIR

« Être pauvre, est-ce manquer d'argent ? »

Un entretien avec le sociologue Daniel Zamora, dans l'émission "Les idées larges", sur Arte.

bit.ly/artepauvre

À LIRE

« Nouvelles formes de pauvreté et redistribution », revue *Informations sociales* 2113, Cnaf, février 2025

La pauvreté, phénomène complexe, ne peut se définir seulement par la faiblesse des revenus tant elle implique une multitude de dimensions sociales et économiques. Ce numéro de la revue *Informations sociales* explore ces enjeux.

bit.ly/infosoc

À LIRE SUR LE WEB



« Tout est lié, rien n'est figé. Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs »

Une étude du Secours Catholique et d'ATD Quart-Monde alliant l'expertise de personnes en situation de pauvreté et le regard d'experts français.

bit.ly/pauvsc



« Définitions et mesures de la pauvreté »

La revue *Débats* du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) a, dans son numéro 6 de septembre 2022, proposé à cinq chercheurs de se pencher sur le sujet.

bit.ly/liepp



« Trajectoires et parcours des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale »

Les actes du séminaire de recherche du comité scientifique du CNLE-Drees coordonnés par Nicolas Duvoux (université Paris 8, président du comité scientifique du CNLE) et Michèle Lelièvre (directrice scientifique du comité scientifique du CNLE).

bit.ly/dresssc

RENCONTRER



PARCOURS

2003

Naissance en Roumanie

2010

Arrivée en France

2019

En service civique à
"Rencont'roms-nous"

2020

Devient le premier salarié
en CDI de l'association

2025

Participation à l'émission
J'aime à dire (France TV)

ANDREI NICOLAE, "TRAVAILLEUR PAIR" EN BIDONVILLE

OUVRIR LES POSSIBLES

PAR AURORE CHAILLOU

À 22 ans, Andrei Nicolae est médiateur scolaire pour l'association "Rencont'roms-nous". Grâce aux activités que celle-ci propose aux jeunes Roms du bidonville où il a grandi, à Toulouse, il s'est découvert un avenir plus ouvert que celui de ses parents. Désormais, il veut permettre à d'autres enfants de choisir le leur.

Quand il déclame les poèmes écrits avec Florin Drezaliu et Antonio Vasile, Andrei Nicolae, qui riait quelques minutes plus tôt en se voyant danser sur grand écran, adopte un ton grave. Ses yeux noirs se plantent dans ceux des spectateurs qui assistent, ce jeudi de décembre, à la soirée organisée par l'association "Rencont'roms-nous" à la médiathèque Matéo-Maximoff, à Paris. « *Village après village / Les gendarmes me demandent d'où je viens / Les gendarmes me demandent où je vais / Village après village / Ils me demandent mon carnet / Jamais sans mon carnet.* »

Accompagnés de Nathanaël Vignaud, président et cofondateur de l'association, ils présentent *Portraits dansés d'une jeunesse rom* (de Dimitri Serres et Marie Dubois), un court métrage dont ils sont les acteurs, et *Un vent de résistance*, une série de poèmes écrits pour s'approprier l'histoire des Tsiganes en Europe, pour comprendre le passé, le présent, et agir sur l'avenir.

Cette soirée est pour Andrei une manière d'inviter les gens à porter

un autre regard sur lui, sur eux, sur les Roms. Ce soir-là, Andrei est danseur, comédien, poète. Quand il danse, il est drôle, joueur. Sur scène, il est émouvant, habité par ce texte où il est question de l'internement des Tsiganes pendant la Seconde



C'EST IMPORTANT DE MONTRER UNE AUTRE IMAGE DES ROMS EN FRANCE. ON N'EST PAS LÀ QUE POUR FAIRE LA MANCHE.



Guerre mondiale. « *Ce que vous avez fait, c'est de la poésie française !* », s'exclame un homme à la fin de la représentation. L'assistance applaudit longuement.

Mémoire tsigane

Le public est plutôt au fait des discriminations vécues par les Tsiganes pendant la guerre et au-delà. La médiathèque Matéo-Maximoff est un lieu de ressources consacré aux cultures tsiganes, roms et à celles des gens du voyage (Sinté,

Manouches, Gitans, Yéniches...). Andrei découvre cette histoire depuis 2021 avec "Rencont'roms-nous". Créée en 2014, cette association propose des activités culturelles et éducatives sur le terrain de la Flambère, un bidonville en périphérie de Toulouse qui compte actuellement environ 140 habitants. Avec d'autres, Andrei a fait des recherches dans les archives en France, en Roumanie ; il est allé au Mucem, à Marseille, visiter l'exposition "Barvalo" en 2023, qui fait le lien entre l'histoire des Tsiganes français, celle des Tsiganes d'autres pays européens et le présent.

Au cours de ce travail, il a découvert l'existence, en France, des carnets anthropométriques réservés aux personnes "nomades" ou supposées telles pour contrôler leurs déplacements. Ce carnet devait être tamponné par les autorités locales à chaque entrée et sortie d'une commune. Aboli en 1969, il a été remplacé par le livret de circulation, aboli en 2012. « *Et c'était pour les Français ! Les Français !* », répète Andrei avec étonnement.

Ce racisme a un nom : l'anti-tsiganisme, déclare-t-il. Petit, on se moquait de lui parce qu'il vivait dans une caravane. « *C'est important de montrer une autre image des Roms en France. On n'est pas là que pour faire la manche.* » Faire la manche, insiste-t-il, ce n'est pas un choix. Andrei a envie « *de montrer aux gens qu'on n'est pas tous pareils et qu'on travaille.* »

>>>

RENCONTRER



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCDF

» Mais les préjugés sont coriaces. À l'issue de la projection du film *Portraits dansés d'une jeunesse rom*, Nathanaël Vignaud observe : « *Je voudrais que les gens voient d'abord ces jeunes comme des danseurs. Et pas comme des jeunes en bidonville qui dansent.* »

Meneur et médiateur

Il y a quelques années, Andrei s'imaginait agent de sécurité ou de propreté. Faire du théâtre, dan-

“
LES ENFANTS SE
RETROUVENT EN MOI
ET C'EST CE QUI FAIT
QUE ÇA MARCHE BIEN.
”

ser, participer à un film, écrire des poèmes, enregistrer une émission télé, être animateur pour enfants, médiateur scolaire, il n'y avait pas pensé. Or à 22 ans, il a fait tout cela. Grâce notamment à l'association "Rencont'roms-nous", dont il a accepté les propositions culturelles et artistiques, aussi éloignées soient-elles de son quotidien.

Léa Garcia, comédienne et metteur en scène, accompagne Andrei à travers des ateliers théâtre depuis près de huit ans. Une pratique, rappelle-t-elle, habituellement « *réservée à un certain niveau social* » et dont Andrei ignorait tout. Avec lui et les autres enfants de la Flambère, elle a commencé par travailler les attitudes, la démarche, puis l'articulation, la diction, le texte et, enfin, l'écriture. « *Andrei a l'art de la scène, il est meneur et il ne s'impose pas*, observe-t-elle. *Il est aussi médiateur.* » Florin, 21 ans, et Antonio, 19 ans, ont appris le français à travers le jeu théâtral. Andrei, explique la comédienne, les a aidés à dépasser leurs appréhensions, à accepter le défi, comme lui avant eux. C'est grâce à ce rôle de médiateur auprès de ses pairs qu'Andrei a convaincu "Rencont'roms-nous" de l'embaucher comme médiateur scolaire auprès des enfants du terrain de la Flambère.

Ce bidonville, Andrei y a vécu plusieurs années avec ses parents, ses frères et sœurs. Des caravanes et des baraques construites à mains nues avec des portes, des vitres, des tôles, des planches. Pas d'eau courante, pas de toilettes, pas de

douche. Le froid, l'eau qui s'infiltré. En Roumanie, se souvient Andrei, ils vivaient dans une maison.

Lui se présente volontiers comme « *travailleur pair* ». « *Je comprends les problèmes de ces enfants parce que je les ai vécus. Eux, ils se retrouvent en moi et c'est ce qui fait que ça marche bien. Les familles nous connaissent bien et nous font confiance.* » Il inscrit les jeunes à l'école, à la cantine, rencontre les parents et les institutrices, fait du soutien scolaire. Son but ? « *Redonner à ces enfants le droit de rêver.* »

Depuis un peu plus d'un an, se réjouit le jeune homme, il a un appartement, pour sa femme et leurs trois filles. Plus d'intimité, une salle de bain, des toilettes. Ce logement HLM a été obtenu après deux ans d'attente. Une situation à laquelle aspirent Florin, Antonio et beaucoup d'autres jeunes de la Flambère.

Andrei est convaincu de devoir sa situation à "Rencont'roms-nous" et à Nathanaël Vignaud. Ce dernier évoque la motivation d'Andrei, sa générosité, sa sincérité, sa volonté de bien faire, qui l'ont poussé à « *remuer ciel et terre* » pour salarier Andrei quand celui-ci en a exprimé le souhait. Il se souvient du confinement de mars 2020. « *Andrei a tout de suite accepté de rester sur le terrain pour aider les autres, donc de prendre des risques alors que le Covid faisait peur. Il est devenu un gestionnaire de crise en organisant l'aide alimentaire, la continuité pédagogique, en faisant le lien avec les écoles.* » Aujourd'hui, Andrei se sent à sa place. « *J'ai grandi ici, je me sens bien.* » Si quelque chose le rend fier, « *c'est de voir que les enfants vont à l'école, malgré les difficultés qu'il y a sur ce terrain. Qu'ils réussissent dans ce qu'ils font à l'école et qu'ils progressent. Ça, c'est magnifique.* » ■



LES INVISIBLES DE CALAIS

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT** PHOTOS : **VINCENT BOISOT**

Son port et ses gares sont encerclés par des murs de barbelés. Son centre-ville est encombré de blocs de pierre posés sur le sol pour empêcher les campements. Calais, ville du littoral située à 50 km environ des côtes anglaises, se barricade pour éviter à la fois que les personnes migrantes ne s'installent, mais aussi qu'elles ne traversent la frontière par la mer. Pourtant elles sont là, de plus en plus rejetées vers la périphérie de la ville. Cachées, réduites à l'invisibilité, elles seraient environ 1 500 à survivre dans des conditions indignes et à attendre malgré tout de prendre la mer, dans l'espoir d'une vie meilleure. Rencontres.



VINCENT BOISOT / SGGF

▲ C'est l'heure de la « recharge » des téléphones grâce aux associations : Yasen et Saïd, deux cousins syriens, en profitent pour boire un thé chaud.

Le ciel est encore gris, ce matin du mardi 22 octobre. Mais le soleil devrait se lever, laissant envisager de nouvelles tentatives de traversée de la Manche en *small boats*, ces petites embarcations d'une dizaine de mètres généralement utilisées par les passeurs. Cela fait plusieurs jours qu'aucune n'a réussi à atteindre le Royaume-Uni, si l'on en croit le décompte établi quotidiennement par les autorités britanniques. Dans le centre-ville de Calais, le beffroi de la mairie égrène les heures. Les cris des goélands rappellent que la mer n'est qu'à quelques centaines de mètres. Près

de la gare centrale, les quais de la Meuse, de la Moselle, de la Gironde ou encore du Danube sont envahis de blocs de pierre : plusieurs milliers de tonnes de roches censées empêcher les migrants de se fixer en ces lieux. Qu'importe, une cinquantaine de tentes sont plantées près des voies de chemin de fer. C'est le campement des Syriens, les exilés se regroupant pour la plupart par communauté ou région d'origine. Yasen¹, casquette noire sur la tête, bague en argent à l'annulaire gauche, montre le trou dans la toile de sa tente. Par gestes, il fait comprendre qu'il a froid la nuit, car il n'a plus de duvet. Juste un drap et son sweat-shirt noir. « *La police vient nous expulser tous les deux jours et confisque notre matériel. Et on doit alors dormir ailleurs, sans protection, en attendant de retrouver des tentes* », explique-t-il en arabe. Yasen a 28 ans, il est arrivé à Calais avec son cousin Saïd¹, 19 ans,

il y a cinq jours. C'est un peu son protégé. Il raconte avoir quitté la Syrie il y a deux mois et demi. Avion jusqu'en Libye, puis route à travers l'Algérie, traversée de la Méditerranée, avant de rejoindre l'Espagne puis la France. Ils visent l'Angleterre car ils ont appris que la procédure d'asile y était plus rapide pour les Syriens (à la date de réalisation de ce reportage, Ndlr). L'homme parle calmement mais ses yeux trahissent son anxiété. Il avoue qu'il nage « *comme ci comme ça* », et qu'une nouvelle traversée en mer lui fait peur : « *Bien sûr que ce voyage est dangereux, mais je suis prêt à tous les sacrifices pour avoir une vie meilleure.* » À Calais, les associations leur permettent de manger une fois par jour et de recharger leurs téléphones, en attendant. Ils ont hâte d'arriver de l'autre côté de la mer : « *Ici, à Calais, il n'y a rien à faire d'autre que d'errer et d'attendre la police. On ne peut pas rester stable.*

C'est un peu comme une prison. Je pensais être mieux traité en Europe... Pourtant on ne fait rien de mal. On veut juste partir », déplore Yasen.

« La mer ? On n'a pas le choix »

À quelques kilomètres du beffroi et de la zone enrochée du centre-ville, le port, l'Eurotunnel et la gare TGV Calais-Fréthun sont barricadés derrière d'imposants murs de barbelés. Tout est sous contrôle. Comme il devient difficile pour les personnes exilées de s'installer dans le centre de Calais, beaucoup vivent désormais en périphérie, notamment autour de l'hôpital à proximité de l'autoroute A16. Il est presque midi quand l'association Salam² gare sa camionnette dans un chemin de terre, une impasse proche du centre hospitalier. Une cinquantaine d'hommes, de femmes et d'enfants surgissent alors de fourrés avoisinants où ils ont dissimulé leurs tentes. Ils forment une file d'attente pour recevoir du pain, de la confiture, des fruits. Omar¹, le regard franc et la tête haute, est de ceux-là. Ce Somalien de 35 ans est depuis deux semaines déjà à Calais. Il a quitté son pays en décembre dernier et a préféré laisser sa femme en Italie, le temps

FOCUS : CHIFFRES-CLÉS

Depuis la sécurisation du port et du tunnel sous la Manche en 2016, le seul moyen de traverser la frontière franco-britannique reste la mer. Entre 2018 et 2022, 100 000 personnes ont ainsi gagné l'Angleterre par voie maritime. L'an dernier, en 2024, ils étaient près de 37 000. Plus de 800 policiers et gendarmes surveillent les 130 km de côtes et réussissent à intercepter 65 % des embarcations avant la traversée, selon l'Office de lutte contre le trafic illicite des migrants. Ces derniers prennent de plus en plus de risques et les passeurs surchargent les embarcations avec plus de 60 personnes à bord. De nombreux exilés meurent asphyxiés dans des camions ou noyés en mer. L'année 2024 a été particulièrement meurtrière, avec au moins 76 morts contre 28 en 2023. Ce chiffre ne prend en compte que les corps retrouvés. ■

pour lui d'atteindre le Royaume-Uni dans l'espoir de la faire venir par la suite. Il joue le fier devant ses compatriotes et en riant il baragouine en anglais : « *Il n'y a aucun problème ici, c'est presque un hôtel, ce campement, et je n'ai pas peur de la mer. Je vais y arriver.* » Il a déjà tenté la traversée deux fois avec des amis. Tous s'étaient cotisés pour acheter un bateau. Mais l'embarcation a pris feu et certains ont été blessés, explique-t-il, en dévoilant les brûlures de ses amis. Derrière Omar, Youssef¹, un Iranien, tempère : « *Tout le monde*

a peur de la mer car c'est quasiment mission impossible. Mais on n'a pas le choix. » Lui parle allemand car il a vécu outre-Rhin plus de dix ans, mais son titre de séjour n'a pas été renouvelé. Il enrage : « *La situation est absurde ici, à Calais : tout le monde sait que nous sommes là, mais seules les associations nous aident. Nous sommes des invisibles !* » La distribution de Salam à peine terminée, Omar et Youssef s'empressent de disparaître derrière les fourrés pour retrouver leur campement.

Pas les bienvenus

Retour dans le centre-ville de Calais, rue de Moscou. L'accueil de jour du Secours Catholique est ouvert trois après-midi par semaine, pour offrir un lieu de répit aux personnes migrantes (qui y viennent à pied ou »



◀ Les associations comme Salam viennent aux abords des campements éloignés, près de l'autoroute, pour distribuer aux exilés de quoi se nourrir.



▲ Le seul campement au cœur de la ville est celui des Syriens. Yasen et Saïd ont réussi à planter leurs tentes entre deux pelouses envahies de blocs de pierre.

» en bus quand leur campement est loin). Le lieu propose aussi un espace ouvert exclusivement aux femmes, cette fois quatre après-midi par semaine. C'est le cas ce mardi. Dans la salle principale, Khadija¹ recharge son téléphone portable et sa batterie externe. « *C'est bien ici, je me repose* », murmure-t-elle avec

un sourire, en buvant un thé chaud. Elle n'a pas 40 ans, mais déjà un visage marqué, bien que lumineux sous son voile blanc. D'origine palestinienne, Khadija a grandi dans les camps de réfugiés à Damas. Elle a quitté la Syrie il y a six ans avec son fils Amin¹, aujourd'hui âgé de 12 ans, le papa étant probablement mort en détention. Grâce à la médiation de l'association Refugee Women Center, Khadija a pu bénéficier hier d'une nuit avec le 115 et dormir au chaud avec son fils. Mais cette nuit, elle va devoir retourner dans la « jungle », le campement principal appelé Unicorn, non loin de

l'hôpital. « *On va encore avoir froid* », s'inquiète-t-elle. Khadija et Amin ont déjà beaucoup voyagé : Liban, Turquie, Grèce, Bulgarie – pays où leurs empreintes digitales ont été enregistrées – puis Allemagne. Son rêve était d'atteindre le Danemark, où vit sa sœur, mais à cause du règlement « Dublin »³ en vigueur dans l'Union européenne, ils sont obligés de s'installer en Bulgarie. Ces trois dernières années, elle a malgré tout tenté sa chance en Allemagne, mais la procédure d'asile a échoué et ils ont été expulsés en Bulgarie. « *Alors je préfère quitter l'Europe et aller tenter ma chance en Angleterre. Ça fait*



VINCENT BOISOT / SSCP

sens car je parle anglais. Je suis une femme forte, ça va aller », commente en riant Khadija. Pour ce voyage en mer, elle est prête à payer le prix auprès des passeurs, même si c'est cher (entre 500 et 5 000 euros selon le client). « Je n'ai pas peur non plus de la mer », renchérit Amin, 12 ans, dans un allemand impeccable. « Mais j'ai peur d'être expulsé par la police. Moi je veux juste aller à l'école et avoir des copains. Je veux aussi pouvoir jouer au Lego chez moi. Être un enfant normal, quoi ! » À l'extérieur, dans la cour de l'espace femmes, l'association anglaise Project Play organise des jeux avec les enfants

présents. Amin s'essaye au lancer de cerceaux avec sa maman. Le jeune garçon rit, avant de redevenir sérieux : « Parfois j'ai envie d'être méchant, car on ne nous considère pas comme des êtres humains. Nous ne sommes pas les bienvenus ici », conclut-il avec un soupir.

Un bidonville caché

Le lendemain matin, mercredi 23 octobre, les équipes de Secours Catholique vont à la rencontre des habitants des campements pour apporter des boissons chaudes, connaître leurs besoins et leur fournir des informations sur les services à Calais. Dans le parc situé devant la gare, Yasen accourt pour chercher un café. « C'est important de boire chaud après la nuit humide que nous venons de passer », souffle-t-il. Il sait que la police risque de faire une descente aujourd'hui mais il compte bien partir ce soir,

pour une traversée de la Manche pendant la nuit. Il regarde l'application Windy⁴ sur son téléphone : les conditions météo devraient être bonnes. Mais Yasen est tendu. Il a appris qu'un naufrage avait eu lieu dans la nuit, faisant au moins deux morts. Probablement des Syriens. En buvant son café, il tortille nerveusement son bracelet.

5 km plus à l'ouest, les bénévoles du Secours Catholique s'arrêtent cette fois au campement des Érythréens et des Éthiopiens, à côté du stade BMX, en périphérie de la ville. Les tentes sont installées sous les arbres, abritées sous de grandes bâches. Ici, un feu de camp permet de faire la

cuisine dans une grande marmite. Le riz en sauce cuit. Des étagères en bois permettent de poser des affaires. C'est un vrai lieu de vie, un bidonville. Mohamed¹ boit une tasse de thé. Il a à peine 30 ans, et cela fait déjà neuf ans qu'il est sur la route de l'exil. D'emblée il raconte sa peur bleue d'être renvoyé en Érythrée, véritable dictature, où il devrait faire un service militaire à durée illimitée. Il a essayé de s'installer en Éthiopie, au Soudan, en Libye puis en Allemagne, où il n'a pas obtenu l'asile : « Je suis déçu du manque de respect envers nous, les migrants. Je reste un être humain, quelle que soit ma couleur de peau », proteste Mohamed. « Fatigué », « faible », « perdu » : tels sont les mots qui reviennent dans ses propos. Alors il s'accroche à son

dernier espoir : l'Angleterre. C'est pour cela qu'il est venu à Calais il y a huit jours. « Je n'ai pas beaucoup d'argent pour payer la traversée. Mais nous nous entraînons

“

ON NE NOUS CONSIDÈRE PAS COMME DES ÊTRES HUMAINS. NOUS NE SOMMES PAS LES BIENVENUS ICI.

”

entre Érythréens. Sinon je tenterai via les camions. Mais j'ai peur de mourir asphyxié », confie-t-il. Il est bientôt happé par la venue d'une autre association, la Croix-Rouge, qui propose près du campement une borne pour recharger les téléphones et un accueil infirmier. Pendant ce temps, deux camions de CRS manœuvrent autour de la distribution.

Une question de dignité

Retour à l'accueil de jour de la rue de Moscou où quelque 250 migrants profitent d'un répit pour se réchauffer avec un café ou un thé, laver leur linge et recharger leur téléphone portable. Une »

EXPLORER

» vraie pause dans leur quotidien. Dans un angle de la pièce, des bénévoles dispensent des conseils juridiques à ceux qui souhaitent demander l'asile en France. « *Nous prenons rendez-vous par téléphone au Spada de Lille (structure de premier accueil des demandeurs d'asile). Chaque jour d'ouverture de l'accueil, pas moins de 20 personnes viennent vers nous. Leur requête dure plusieurs semaines, certains ne sont même pas sûrs de vouloir rester, mais au moins, ensuite, avec l'attestation de demandeur d'asile, ils ont moins de risques d'être embêtés par la police* », explique Alice, une stagiaire étudiante en droit. Originaire du Soudan du Sud, Jerry¹ fait partie des candidats à l'asile. Vêtu d'un sweat-shirt rouge à capuche, il porte au cou une croix en argent. « *J'ai décidé de ne pas prendre le bateau. J'ai peur de*

la mer, déjà en Méditerranée j'ai failli mourir. Pourquoi risquer ma vie pour ça ? », déclare-t-il dans un mélange d'anglais et d'arabe. Aujourd'hui âgé de 24 ans, Jerry a quitté son pays et ses multiples conflits alors qu'il n'avait que 20 ans. Il a vécu un an

“
LA MANCHE EST EN TRAIN DE DEVENIR UN CIMETIÈRE. PARFOIS ELLE REND LES CORPS LONGTEMPS APRÈS...
”

au Soudan, deux ans en Libye puis un an en Tunisie. « *J'ai beaucoup souffert avant d'arriver ici* », murmure-t-il, évoquant le travail forcé en Libye et la mort de son compa-

gnon de route dans les geôles libyennes. Alors maintenant, Jerry n'aspire qu'à une chose : obtenir l'asile, un logement et un travail. Il espère en tout cas être protégé d'une possible expulsion au Soudan du Sud car, dit-il, « *je ne veux pas être renvoyé à la mort* ». Jerry est venu à Calais car il savait qu'il y avait ici un lieu de vie pour les Soudanais et les Sud-Soudanais. Il est donc hébergé dans le campement du "hangar", une usine désaffectée où flotte une forte odeur d'urine qui prend à la gorge. Ici, l'hygiène est impossible. Pas de toilettes, seul un bidon d'eau posé à l'extérieur par une association. Quelque 300 tentes sont posées à même le sol dans les deux salles du hangar. « *Les goélands nous réveillent le matin à 5 heures* », observe en riant Jerry. Ce jeudi matin, le Sud-

POSITIONNEMENT

POSITIONNEMENT : UNE POLITIQUE MIGRATOIRE MORTIFÈRE

La politique migratoire menée par la France et le Royaume-Uni a « *pour seul objet une militarisation toujours plus importante de la frontière et une répression continue des personnes exilées qui y survivent* ». C'est ce que dénonçait en septembre un collectif d'associations, dont le Secours Catholique, dans une tribune au journal *Le Monde*. De fait, le renforcement du dispositif policier pousse les personnes migrantes à partir de plus en plus loin (vers Boulogne, par exemple, avec une traversée plus longue) ou à partir dans la précipitation, souvent alors que l'embarcation est déjà en mer, par peur d'être arrêtées sur la plage. Le résultat est

que l'on compte un nombre croissant de morts dans des naufrages qui surviennent souvent à quelques mètres du rivage. « *Cette politique est donc mortifère mais aussi inefficace, car de plus en plus de personnes passent quand même* », constate Léa Biteau, responsable au Secours Catholique-Caritas France des actions vers les personnes exilées sur le littoral Nord. Par ailleurs, tout est fait pour maintenir les migrants dans des conditions de précarité absolue, ce qui les contraint à quitter le territoire coûte que coûte. « *La politique d'enrochement de la ville a repoussé les personnes migrantes en périphérie, où elles vivent dans des*

conditions encore plus indignes », déplore Léa Biteau. Résultat : ce sont les associations qui assurent quasi exclusivement la prise en charge sociale et humanitaire des personnes exilées. Le Secours Catholique demande une politique qui respecte la dignité de tous, et la possibilité pour chacun de faire examiner sa demande d'asile dans le pays de son choix. À Calais, l'association demande notamment la mise en place d'un guichet unique pour demandeurs d'asile. Le plus proche étant à Lille, celles et ceux qui décident de ne pas tenter la traversée vers le Royaume-Uni ont de grandes difficultés à faire enregistrer leur demande. ■



VINCENT BOISOT / SCOF

▲ Jerry vit dans ce hangar désaffecté avec les Soudanais et les Sud-Soudanais. Il a finalement décidé de demander l'asile en France car la mer lui fait peur.

Soudanais vient chercher un petit déjeuner distribué près du hangar par Vie active, une association opératrice de l'État, avant de recevoir un ticket pour partir prendre une douche avec la prochaine navette. « C'est important de me laver pour ma santé. Et c'est ma dignité », affirme-t-il avec force. « Sinon ici, sans les associations, je mourrais. Ce n'est pas humain de vivre comme ça. »

Jeudi midi. De retour à l'accueil de jour du Secours Catholique, Mohamed attend dans la cour. Il est venu accompagner des compatriotes témoins du naufrage de la veille, dans la nuit de mardi à mercredi, et dans lequel, dit-il, au moins 20 Érythréens seraient encore portés disparus. Reynald, sala-

rié à l'accueil depuis trois ans mais bénévole depuis plus de vingt ans, explique que c'est la Croix-Rouge qui recueille les témoignages des proches des disparus. « C'est dur ! Le nombre officiel de morts ne représente que ceux dont on retrouve les corps. Et ce n'est pas toujours le cas. La Manche est en train de devenir un cimetière. Parfois elle rend les corps longtemps après... »

Khadija, elle, est dépitée. Coincée dans son campement, elle aimerait prendre une douche. Mais les lieux d'accueil sont fermés le jeudi. Hier soir, elle a tenté de traverser la mer avec son fils et d'autres membres de son campement, mais la police les en a dissuadés. Tous deux sont rentrés trempés et son sac lui a été volé.

Vendredi soir, Yasen donne des nouvelles par WhatsApp : « Dieu merci, j'ai atteint l'Angleterre, seul sans mon cousin. Après un voyage de dix heures, nous avons été secourus. » Il conclut par un smiley et un cœur.

Un mois plus tard, il confie que son cousin Saïd a pu le rejoindre. Mohamed aussi a réussi à traverser. Les Syriens comme l'Érythréen témoignent être mis à l'abri et nourris au Royaume-Uni. Ils attendent de demander l'asile⁵. Khadija, quant à elle, a renoncé à traverser cet hiver mais elle jure qu'elle retentera sa chance avec son fils aux beaux jours. ■

1. Les prénoms des personnes migrantes sont des pseudonymes.
2. Soutenons, aidons, luttons, agissons pour les migrants et les pays en difficulté (Salam).
3. Le règlement « Dublin » régit les demandes d'asile au sein de l'Union européenne. Selon ce texte, une demande d'asile ne peut être examinée que par un seul pays, celui qui a laissé entrer la personne étrangère, de manière involontaire (entrée irrégulière) ou volontaire (visa). En cas de demande d'asile dans un autre pays de l'UE, la personne sera renvoyée vers ce premier État.
4. Windy est une application météo qui fournit notamment les paramètres du vent en zone maritime.
5. Après la chute du régime de Bachar al-Assad fin 2024, Yasen a appris que sa demande d'asile au Royaume-Uni était suspendue. Il se dit contrarié et il craint pour son avenir.



POINT DE VUE

KAWENI - MAYOTTE

MAYOTTE : UN NOËL APRÈS CHIDO

Nous sommes dix jours après le passage du cyclone Chido à Mayotte et l'ambiance pour un jour de fête est assez particulière. Au lycée des Lumières, transformé en centre d'hébergement d'urgence, une dizaine de bénévoles s'activent. Ici, comme partout sur l'île, ce sont surtout des habitants qui ont pris l'initiative de venir en aide aux sinistrés, dans l'attente de l'aide de l'État. Repas, eau, sanitaires, ils se sont organisés pour apporter le minimum nécessaire aux personnes qui ont tout perdu. Dans ce lycée, une centaine d'enfants sont hébergés avec leurs familles. Alors les jours qui précèdent Noël, une collecte de jouets a lieu sur l'île pour les leur offrir et leur changer un peu les idées. Ce 25 décembre, dans la cour de récréation, c'est la cohue. Des dizaines de bambins attendent en file indienne pour recevoir leurs jouets. À 13 ans, Jalal, qui habite le quartier, se pavane dans les couloirs habillé en père Noël. Aujourd'hui, après dix jours difficiles, les quelque 600 personnes qui ont trouvé refuge ici profitent d'une pause bienvenue. ■

LOUIS WITTER

© LOUIS WITTER

Louis Witter est journaliste et photographe. Depuis 2015, il se concentre sur l'exil, ses causes et ses conséquences. Il publie en 2023 *La Battue* (Seuil, 2023), une enquête sur la politique migratoire de la France à Calais et sur le littoral. Après avoir travaillé en 2019 à Mayotte et aux Comores, il couvre en 2023 l'opération Wuambushu et la manière dont l'État mène cette opération de lutte contre l'immigration. Il revient en 2024, pour relater les conséquences du cyclone Chido sur les habitants de l'archipel.

 www.louiswitter.com
ou [instagram.com/louiswitter](https://www.instagram.com/louiswitter)

SIMPLEMENT PAUVRE

par Besse & la Blanche

On pense souvent qu'échapper à la pauvreté, c'est simple.



En effet, il ne suffit pas de franchir le seuil de revenu pour échapper à la pauvreté.

Tout dépend de combien on dépense.



La pauvreté, c'est aussi...



Sans oublier l'épreuve du regard de la société.



Et enfin une nouvelle discipline: l'épreuve du travailleur pauvre!

Bref, la pauvreté, ce n'est pas qu'une question de revenu. C'est mul-ti-fac-to-riel.



FIN.

C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIER. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA
#REVOLUTIONFRATERNELLE
revolutionfraternelle.org

